

PRIX D'ABONNEMENT
France pour la Suisse
Un an fr. 10.-
Six mois 5.-
Trois mois 2.50
Pour l'Étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 16, AU LOCLE

Table of train departures and arrivals for Gare Chaux-de-Fonds, dated Du 1^{er} Mai 1907. Columns include destination (e.g., Locle, Mortau, Besançon), departure times, and arrival times.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

— VENDREDI 16 AOUT 1907 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de musique
Musique l'Avant. — Répétition vendredi, à 8 h. et demie du soir, au local (Café des Alpes).
Philharmonique italienne — Répétition à 8 1/2.
Harmonie Tessinoise. — Répétition à 8 heures et demie du soir au local.
Sociétés de chant
Helvétia. — Répétition générale à 8 1/2 h. du soir.
La Pensée. — Répétition générale, à 8 1/2 heures.
Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2, du soir.
Sociétés de gymnastique
Hommes. — Exercices à 8 1/2 h.

SYNDICATS JAUNES

M. Max Reutter, rédacteur en chef de la « Suisse libérale », écrit dans son journal :

Quelques-uns de nos lecteurs ont peut-être déjà eu sous les yeux le « Jaune suisse », journal paraissant à Zurich la moitié du texte en allemand, l'autre moitié en français et italien. Il s'intitule organe des ouvriers et syndicats non-socialistes et porte en tête ces déclarations de principes : « Les jaunes en défendant les usines défendent leur avenir et leurs outils. L'Etat collectiviste, c'est la concentration des richesses au profit des gouvernants; les jaunes y opposent la liberté et la propriété individuelle. »

Nous avons été surpris de lire dans le dernier numéro de ce journal que le fameux « syndicat jaune », récemment constitué à la Chaux-de-Fonds n'était point considéré comme tel à Zurich. Le « Jaune suisse » l'envisage comme « une organisation locale sans principe aucun, destinée à périr sitôt la grève terminée ». Il reproche aux patrons et ouvriers antigrevistes de ne pas se joindre carrément au parti jaune suisse et de ne pas accepter le principe de l'accession des travailleurs à la copropriété des usines, seul moyen « radical et infallible » de prévenir une révolution également désastreuse pour patrons et ouvriers.

La citation suivante donne une idée du style habituel du « Jaune Suisse » : « Le patron, dit-il, — celui de la Suisse romande en particulier — refuse de chercher à s'attacher solidement, en se associant d'une façon quelconque, son collaborateur essentiel : l'ouvrier. Vous me direz que c'est idiot de la part des patrons, et personne ne saurait vous contredire. Mais c'est le fait et cette crainte irraisonnée de la part des patrons est le meilleur auxiliaire du socialisme. La plupart des patrons préfère vivre d'expédients, au jour le jour, cédant pas à pas aux collectivistes destructeurs de toute civilisation, que d'en finir une bonne foi avec le socialisme et son agitation en tirant du prolétariat la majorité des ouvriers. Les syndicats pseudo-jaunes bâclés pour la circonstance sont le résultat immédiat de ce manque de compréhension sociale du côté des patrons, qui confondent toujours à nouveau participation aux bénéfices, que nous ne revendiquons que là où elle est possible et utile à l'entente, et participation au capital, qui fait de l'ouvrier un actionnaire, achetant ses actions avec ses économies comme tout autre personne, sauf quelques facilités quant aux versements. Dans ces conditions il est absolument incompréhensible que le patronat ne soit pas assez intelligent, pour pousser de toutes ses forces à cette transformation radicale du salariat. Si encore on pouvait nous objecter l'utopie, on comprendrait que le patronat hésite à se lancer sur un terrain inexploré. Mais il suffit de suivre tant soit peu la littérature industrielle américaine, pour y trouver les succès énormes réalisés déjà par les premiers pas dans cette direction vers l'accession des ouvriers à la propriété. Si ces premiers et faibles essais n'ont pas jusqu'ici entraîné tout le monde du travail vers la participation et la co-propriété des ouvriers dans les usines, la raison en est que les patrons durent faire ces premières expériences avec infiniment de précautions, afin

de ne pas livrer leurs usines aux socialistes, ennemis jurés de la propriété ouvrière, qui rendrait impossible aux parasites socialistes de s'enrichir à l'aide de la misère des travailleurs.

« Nous ne demandons pas au patronat suisse de se lancer dans des aventures sans prendre toutes les précautions qu'il jugera nécessaires pour se garantir au début, tant que chez l'ouvrier l'intérêt du salarié prévaut sur celui de l'actionnaire. Une participation au bénéfice pourra souvent accélérer cette période transitoire. De toute façon le patronat ferait preuve de sagesse en étudiant sérieusement notre programme au lieu de s'enfermer dans des craintes irraisonnées à la façon des ignorants. Cela l'amènerait à diriger leurs ouvriers dans la bonne voie avant les grèves au lieu d'être obligés de se créer des syndicats plus ou moins « kroumiks » à grands frais pendant les conflits. »

Nous n'avons qu'une chose à objecter à cet exposé de principes, c'est qu'il s'applique assez mal en l'occurrence. Une participation aux bénéfices nous paraît déjà bien difficile à organiser pour des ouvriers maçons ne travaillant qu'une fois pendant quelques mois et parfois pendant quelques semaines seulement dans la même entreprise. Encore moins voyons-nous quelles actions et quelles parts d'usine les maçons de La Chaux-de-Fonds pourraient prétendre acquérir. Dans le cas particulier, la Fédération nationale des Jaunes suisses aurait sans doute accompli une besogne plus utile à sa cause en profitant de ce qui se passait à La Chaux-de-Fonds pour organiser elle-même les ouvriers non-grevistes conformément à ses principes, plutôt qu'en donnant aux patrons des conseils difficiles à suivre et en paraissant s'en remettre à eux du soin d'organiser leurs ouvriers.

L'idée de la participation aux bénéfices fait son chemin chez nous comme ailleurs. C'est ainsi que dans les arrangements pris pour mettre fin à la grève de St-Sulpice, il a été convenu que le quinze pour cent des bénéfices seraient répartis aux ouvriers. A Serrières, la maison Russ-Suchard sert aux ouvriers, pour les fonds qu'ils laissent dans la maison, un intérêt égal au dividende que touchent les actionnaires. Ces combinaisons, cela va sans dire, sont plus faciles à réaliser dans les sociétés anonymes que chez les patrons travaillant pour leur compte personnel.

Si le journal que nous avons cité n'est pas satisfait des patrons de la Suisse romande, il l'est davantage de ceux de Bâle. Ensuite des grèves successives et prolongées dont cette ville a été le théâtre, la Fédération nationale des Jaunes suisses vient d'y créer un secrétariat et une Bourse du Travail. Des contrats ont été passés par elle avec plusieurs syndicats patronaux qui se sont engagés à réserver 3000 places stables aux ouvriers jaunes de Bâle. De plus, une partie des patrons sont disposés à introduire une participation aux bénéfices au profit de tous les ouvriers qui auront été employés dans la même place pendant un an au moins. Cette participation ne serait toutefois pas introduite en bloc, mais le patron choisirait parmi ses ouvriers ceux qui lui paraissent dignes de confiance. Le contrôle des bénéfices se ferait par des experts jurés afin d'éviter des indiscretions.

LES ÉVÉNEMENTS DU MAROC

Héroïsme

Il n'est pas encore trop tard pour faire un retour en arrière et parler de l'attitude héroïque des Français qui assurèrent la défense du consulat.

Pendant plus de vingt quatre heures, sans discontinuer, ils firent le coup de feu. Au moment où, dans la journée du 5 août, débarquèrent les premiers matelots du « Gallinée », sous la conduite de l'enseigne de vaisseau Ballande, ils étaient là une petite poignée de volontaires, à peine une douzaine, formant un corps de défenseurs. Armés, qui de Lebel, qui de carabines, qui de revolvers, ils résistèrent victorieusement à des milliers d'Arabes au moins.

Il convient de citer en première ligne M. Mercié, artiste lyrique de Bordeaux, qui, par son courage, sa bonne humeur, son esprit enjoué, réussissait à entretenir l'ardeur de tous, leur faisant oublier presque l'horrible situation dans laquelle ils se trouvaient.

La drisse du pavillon flottant sur le consulat ayant été coupée à un moment par une balle, Mercié grimpa à la force des poignets jusqu'au sommet du mât et renoua la corde sous une pluie de balles sifflant autour de lui. Il eut son fusil brisé dans les mains et fut blessé au menton.

On peut encore citer M. Fournier, directeur de la Banque marocaine, et sa femme; M. Darrigues, commerçant; le docteur Merle; M. Houel, envoyé spécial du « Matin ». Tous d'ailleurs se battirent avec une admirable vaillance.

Atrocités

On peut se faire quelque idée des atrocités commises par les Marocains lorsqu'ils pillèrent Casablanca, par les exemples suivants :

Huit jeunes enfants d'une famille juive furent assassinés de sang-froid, l'un après l'autre, en présence de leurs mères.

Une autre juive, arrivée à Tanger et qui est soignée par des missionnaires anglais, vit ses deux fils tués par des Marocains, qui enlevèrent ensuite ses trois jeunes filles.

Après que l'ordre fut rétabli, un boulanger espagnol fut découvert rôti dans son propre four.

Ces faits sont typiques. Il y en a des centaines d'autres.

Les juifs ne furent pas les seuls à souffrir, car un grand nombre de Marocains furent, eux aussi, assassinés et les femmes et filles de nombreux résidents marocains bien connus furent violées et emmenées par les tribus.

Interviews

Le correspondant bernois de l'« Eclair » a interviewé le colonel Muller et le dialogue suivant s'est engagé :

— Comptez-vous repartir bientôt au Maroc ?

— Non, je ne repartirai pas maintenant au Maroc; je pars en voyage avec ma famille.

— Mais le Conseil fédéral n'a-t-il pas à prendre une décision à votre sujet ?

— Non, je suis absolument mon maître.

— Eh vous ne considérez pas que votre présence puisse être utile pour l'instant au Maroc ?

— Absolument pas; l'acte d'Algésiras ne me confère pas le soin de lever des recrues, ni d'organiser la police; c'est l'affaire de la France et de l'Espagne. Le commandement des troupes de police ne m'appartient pas davantage. L'inspecteur de la police est uniquement chargé de faire des rapports au maghzen sur l'organisation de la police, les progrès accomplis dans l'instruction des hommes, etc.; or la police n'existant pas, l'inspecteur se trouve dans l'impossibilité de remplir ses fonctions.

— Croyez-vous que cette police puisse être rapidement organisée ?

— Evidemment non. Le règlement général de la police a bien été approuvé déjà par le maghzen. Mais il reste à approuver le règlement concernant les uniformes; quand cette approbation sera donnée, il faudra une mise au concours qui ne prendra pas moins d'un mois, avant de commencer la confection des uniformes; puis il faudra lever les recrues, opération qui n'ira pas sans de grandes difficultés.

— Est-il vrai que le lieutenant de Pury soit nommé comme votre adjudant à la place de M. Fischer ?

— Le nom du lieutenant de Pury a été prononcé ainsi que d'autres noms; mais plusieurs membres du Conseil fédéral étant absents, il ne saurait être question pour l'instant d'une nomination quelconque.

Encore Lui !

Toujours à propos du colonel Muller, le « Petit Parisien » fait les réflexions suivantes :

Parlons du colonel Muller, inspecteur général suisse de la police marocaine, chargé

de contrôler les cadres franco-espagnols de ladite police. La seule énumération des titres et fonctions de M. Muller indique la difficulté de la tâche qu'il a à remplir.

La vérité, c'est qu'il ne la remplira pas. Il s'était rendu, en mandataire consciencieux, à Tanger, au début de l'été, puis, comme il s'apercevait qu'il n'avait rien à faire pour l'instant, il est revenu se mettre au frais dans les montagnes de l'Oberland. Qui l'en blâmerait ?

Mais les journalistes sont de méchantes gens. Non seulement on a critiqué son abstention, on a été encore le relancer chez lui à chaque heure, lui demandant pourquoi il n'était pas parti vers Casablanca ou Mogador, et quand il partirait. L'inspecteur a fait une réponse fort simple et digne, par certains côtés, d'un personnage de Courtesline. C'était qu'il avait été nommé pour inspecter, et que, n'ayant rien à inspecter, il restait chez lui.

Voilà donc un fonctionnaire, suisse de nationalité, payé sur le budget marocain, investi du pouvoir de contrôler les actes d'officiers français et espagnols et qui se heurte de toutes parts à des difficultés théoriques et pratiques. S'il va au Maroc, on le considérera comme un intrus, puisque la police n'est point sur pied et que son mandat ne commencera qu'après l'organisation de cette police. S'il n'y va pas, on se demandera à quoi il sert, et quelqu'un suggérera bien l'idée de le supprimer. Cruelle situation! Mais voilà bien un cas étrange du fonctionnarisme!

CONTRE LE CHOMAGE

Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville soumet au Grand Conseil deux projets, l'un visant la création d'une assurance d'Etat contre le chômage, l'autre, le subventionnement par l'Etat des caisses privées contre le chômage.

Voici, en ce qui concerne le premier de ces projets, les dispositions principales: L'assurance d'Etat est facultative. Peut y participer tout ouvrier salarié, homme ou femme, quelque soit sa profession, syndiqué ou non, à condition de n'être pas membre d'une caisse privée d'assurance contre le chômage subventionnée par l'Etat, d'être âgé de 17 ans au moins, de 60 au plus, capable de travailler, et domicilié dans le canton depuis trois ans au moins.

A la tête de l'institution est une commission administrative, placée sous la surveillance directe du département de l'intérieur. Le Conseil d'Etat fonctionne comme instance de recours.

En cas de chômage involontaire, la commission administrative charge le bureau officiel de placement de la ville de Bâle de chercher du travail à l'assuré. Une place se présente-t-elle, la préférence doit être accordée par ce bureau — toutes conditions de capacités étant d'ailleurs réservées — à un ouvrier faisant partie de l'assurance d'Etat. L'ouvrier sans travail doit s'efforcer, de son côté, de se pourvoir d'un nouvel emploi.

A partir du quatrième jour dès le commencement du chômage, il sera alloué à l'assuré un subside quotidien de un franc au moins, et de 2 fr. 50 au plus pendant un temps qui ne peut excéder 48 jours. L'assuré perd son droit au subside s'il refuse sans justes motifs le travail qui lui serait offert.

Pour faire partie de l'assurance, l'ouvrier salarié doit payer une cotisation mensuelle de 50 centimes à 1 fr. 20. L'Etat s'engage en revanche à subventionner l'institution à raison de 30,000 francs par an pendant trois ans. Au bout de ce temps, le Conseil d'Etat présentera au Grand Conseil un rapport détaillé sur la marche de l'institution et il préavisera sur la question d'une révision éventuelle de la loi.

Telles sont, brièvement tracées, les grandes lignes d'un projet conçu dans un esprit libéral très prononcé. Il a été élaboré par une commission nommée par le gouvernement et comprenant des représentants de tous les partis et de tous les métiers, tant députés ou conseillers qu'industriels ou commerçants.

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME) 2302.
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 15 Août 1907.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2% de commission, de papier bancaire sur:

| | | |
|----------------------------|-----------------------------------|------------|
| France | Chèque Paris | 100 03 1/2 |
| | Court et petits effets longs | 100 03 1/2 |
| | 2 mois accept. françaises | 100 03 1/2 |
| | 3 mois minimum 8000 fr. | 100 05 |
| | Chèque | 25.17 |
| Andes | Court et petits effets longs | 4 25.15 |
| | 2 mois accept. anglaises | 4 25.14 |
| | 3 mois minimum L. 100 | 132.85 |
| Allemagne | Chèque Berlin, Frankfurt | 132.85 |
| | Court et petits effets longs | 132.85 |
| | 3 mois accept. allemands | 132.95 |
| | 3 mois minimum M. 3000 | 133 |
| Italie | Chèque Gènes, Milan, Turin | 100.15 |
| | Court et petits effets longs | 100.15 |
| | 3 mois, 4 chiffres | 100 17 1/2 |
| | 3 mois, 4 chiffres | 100 20 |
| Belgique | Chèque Bruxelles, Anvers | 99.76 |
| | 2 à 3 mois, trait. acc., 3000 fr. | 99.80 |
| | Non acc. bill., mand., 3 et 4 ch. | 99.75 |
| Amsterd. | Chèque et court | 308 10 |
| Rotterdam | 2 à 3 mois, trait. acc., Fl. 3000 | 308 10 |
| | Non acc. bill., mand., 3 et 4 ch. | 308 10 |
| Vienne | Chèque et court | 104.37 1/2 |
| | Petits effets longs | 104.37 1/2 |
| | 2 à 3 mois, 4 chiffres | 104.57 1/2 |
| New-York | Chèque | 6.15 1/2 |
| SUISSE | Jusqu'à 4 mois | 4 1/2 |
| Billets de banque français | | 100 — |
| | allemands | 122 85 |
| | russe | 2 63 |
| | autrichiens | 104.50 |
| | anglais | 25 16 |
| | italiens | 100 — |
| Napoléons d'or | | 100 — |
| Souverains anglais | | 25.10 |
| Pièces de 20 mark | | 24.57 |

ROSKOPF

La Société Horlogère de Reconvilier, à La Chaux-de-Fonds, demande pour être occupés dans ses nouveaux locaux (rue Léopold Robert, Fabrique Eberhardt & Co),

Ouvriers et Ouvrières

capables et sérieux, pour les différentes parties de la pièce Roskopf, ainsi que de bons acheveurs-décoteurs. — S'adr. au comptoir, rue de la Serre 45, au 3^{me} étage. H-6143-G 14155-3

PHARMACIE COOPÉRATIVE

9, RUE NEUVE LA CHAUX-DE-FONDS Léop.-Robert 72

Vente de toutes les Spécialités annoncées dans les journaux.

Sélecto-Ferment de Raisins Burmann

Remonteurs

On demande pour BESANÇON deux bons remonteurs pour petites pièces or. — S'adresser chez MM. Uimann Frères, rue de la Serre 10. Inutile de se présenter sans très bonnes références. 14080-1

Mariage

Dame ou Demoiselle, ayant disponible 25.000 francs, pour affaire de grand rapport, est demandée en mariage par un monsieur, 40 ans, distingué et sérieux. — Ecrire sous chiffres Z. B., 14054. au bureau de l'IMPARTIAL. 14054-1

MARIAGES

Toutes personnes désirant se marier dans de bonnes conditions doivent s'adresser à Mme Constance Kunzer. — Célérité, confiance et discrétion absolue. Rue du Crêt 24, Ch.-de-Fonds. 741-22

On ne s'occupe pas de personnes divorcées

Cabinet de consultations : 2 à 8 heures du soir

XXXXXXXXXXXX

D^r HUMBERT

de retour
du service militaire 14331-6

XXXXXXXXXXXX

D^r ADLER

de retour
H-6146-G 14216-1

D^r GERBER

de retour.
14261-2

Crème, Poudre, Savon et Dentifrice

Berthuin

la meilleure des marques.
En vente dans toutes les bonnes maisons de coiffure et parfumerie. 13013-13

Chef de fabrication

marié, capable et de bonne conduite, au courant de toutes les parties de la terminaison de la montre Roskopf, est demandé pour diriger la succursale d'une importante fabrique de montres de la Suisse allemande. La connaissance de la langue allemande est nécessaire. Jolie et grande habitation attenante à la fabrique. — Offres sous chiffres S. G. 14105, au bureau de l'IMPARTIAL. 14105-1

Attention!

Jeune homme cherche une personne mariée et sérieuse, ayant un petit capital, qui voudrait s'intéresser dans un commerce. — S'adresser sous initiales H. J. 14048, au bureau de l'IMPARTIAL. 14048-1

Menuisier-Ebéniste

A vendre, de gré à gré, un OUTILLAGE COMPLET pour menuisier-ébéniste, soit: un établi, rabots, scies, ciseaux, presses, serres-joints, meule, etc., etc., le tout à l'état de neuf. — S'adresser à M. Paul Allenbach, ébéniste à Cernier. 14033-1

A LOUER

pour le 31 octobre 1907 :

Place d'Armes 1. Les magasins occupés par un commerce de machines à coudre.

Place d'Armes 1. 2 rez-de-chaussées de 3 pièces, cuisines et dépendances.

Place d'Armes 1. Un 2^{me} et un 3^{me} étages de 3 pièces, cuisines, balcons, confort moderne. — S'adresser rue du Versoix 3, au magasin. 13858-5*

HORLOGERIE

Sérieux représentant cherche la représentation d'une maison d'horlogerie de premier ordre, pour la HAUTE ITALIE. Articles courants. — Ecrire à M. Ferdinand Palazzina, Corso Garibaldi 20, MILAN. 14210-1

UN JEUNE COMMERÇANT

allemand, âgé de 21 ans, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche une place de commis dans une maison d'horlogerie ou banque pour le 1^{er} octobre. Il a terminé avec succès ses études dans une Ecole de commerce et se trouve occupé depuis 3^{1/2} ans dans une maison de bijouterie et d'horlogerie en gros. Prétentions modestes. — Adresser les offres à M. E. Preiser, Ispringenstrasse 13, à Pforzheim. 13910-1

Avis aux Pierristes et Sertisseurs!

A vendre plusieurs grosses de Pierres moyennes grenat, dessus et dessous, n° 25 à 85, bonne qualité. — Ecrire, sous chiffres B. U. 14055, au bureau de l'IMPARTIAL. 14055-1

EMPLOYÉ

Une importante maison de la place demande de suite un jeune employé sérieux et actif, bien au courant de l'horlogerie. — Prière de faire les offres Case postale 653. 14053-1

CATÉCHUMÈNES

Mise en vente de

Vêtements de Catéchumènes

depuis

25, 29, 35, 40, 45 fr.

Les prix les plus avantageux Les meilleures qualités

se trouvent

A LA CITÉ OUVRIÈRE

Ancienne Maison Jos. Hirsch Père 14313-1

24 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

PAS A PAS

PAR MADAME C. CARLO

Elle essaya de le repousser, puis, comme il s'attachait à elle, passionnément, cramponné à sa robe et implorant son pardon, elle lui abandonna ses mains qu'il couvrit de baisers et d'une averse de pleurs. Ils restèrent ainsi quelque temps, navrés tous deux et pleurant; sur les joues pâles de Germaine, de grosses larmes roulaient, lentes et lourdes, et mouillaient goutte à goutte les cheveux de son fils, toujours agenouillé, et qui l'immobilisait par une étreinte où se fonfondaient le remords, la honte et la tendresse; à la fin, elle dégagea sa main et, touchant avec douceur le front du jeune coupable, elle murmura d'un ton de miséricorde : — Va dans ta chambre, mon enfant, et qu'il ne soit plus question entre nous de ces choses cruelles. Tu m'as promis d'être meilleur à l'avenir, je me fie à ta parole. Je tâcherai d'oublier la peine que tu m'as faite; toi, tu t'en souviendras, j'espère, pour te conduire désormais en homme de cœur et d'honneur; si tu as le courage de faire un retour sur toi-même sans lâche complaisance, tu reconnaîtras qu'il y a de combien de points tu as gravement failli. Je te laisse à ta conscience.

— Et vous me pardonnez, dites ?

— Si tu te repens sincèrement, je te par-

donne de tout mon cœur, mon pauvre enfant. Subitement rasséréné par cette absolution, il se releva d'un bond, embrassa sa mère et s'en vint. Dans le corridor, il rencontra Fraulein, chargée d'une pile de serviettes, qui se colla, peureuse, contre le mur, pour lui laisser plus large le passage; toute sa vengeance du jeune garçon fut de la saluer huit à dix fois de suite jusqu'à terre avec les gestes de la plus profonde vénération, en la rassurant énergiquement.

— Ne craignez rien, respectable Fraulein. Je suis aux regrets de vous avoir crue spirituelle, aimable et jolie, cela ne m'arrivera plus jamais, je vous le jure. Je vous en fais mes très humbles excuses et me tiendrai désormais aussi loin de vous que le soleil l'est de la lune.

Elle répliqua, agacée : — Et vous ferez bien, monsieur Ferdinand... je ne suis pas une Justine, moi ! Germaine, de sa chambre, avait entendu. C'était donc vrai, et tout le monde dans la maison savait que son mari ne craignait pas de l'outrager chez elle, sous son toit, sous les yeux de ses enfants ! Elle se rappelait de petits faits qui ne l'avaient pas frappée, qu'elle avait à peine remarqués et laissés tomber de sa mémoire comme choses indifférentes. Elle s'en souvenait maintenant. Une sorte de vue rétrospective lui montrait le changement survenu peu à peu dans la tenue, les allures de sa femme de chambre, son goût croissant pour la toilette, les bijoux, les colifichets. Elle se souvenait de lui en avoir fait l'observation, l'engageant à faire un meilleur emploi de son argent; elle entendait encore l'impertinence douceâtre dont cette fille lui avait répondu : — Madame est trop bonne de s'inquiéter de mon sujet. Madame peut être sûre que je ne me ruine pas : quand on sait s'y prendre, on peut être bien mise à peu de frais. Elle continuait maintenant à l'écouter attentivement.

tée de la réponse et savait d'où venait son élégance; elle s'expliquait aussi la négligence croissante de son service; et l'indifférence affectée dont elle accueillait les observations avec une sorte de condescendance hautaine, comme si sa maîtresse lui eût été redevable de quelque reconnaissance, pour la bonté qu'elle avait de la servir; et l'intervention de Duvivier en faveur de cette Justine, un jour qu'à la suite d'une mauvaise réponse elle avait songé à la congédier. Tout cela ne l'avait pas éclairée, tant l'idée du mal, de certaines bassesses, lui était étrangère. Ses souvenirs se groupaient maintenant, s'enchaînaient, aboutissaient à l'évidence... Elle souleva, Justine parut, une grande et belle fille brune, au teint chaud, bien sanglée dans une robe de linage prune, coupée à la dernière mode. Et Germaine fit la réflexion qu'elle n'avait pas, elle-même, de robe mieux taillée, ni une tenue plus élégante.

— Le costume que j'avais hier, je vous prie... Un peu vite, je suis en retard.

— Ce n'est pas toujours ma faute... j'attends depuis une heure que madame me sonne.

— Je ne vous en fait pas de reproches. Justine passa dans le cabinet de toilette et apparut bientôt la robe sur le bras : — Madame ne peut pas mettre cette jupe, l'ourlet est décousu.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas réparé ce matin ?

— J'ai rafraîchi le chapeau de jardin de madame... On ne peut pas tout faire... Madame croit qu'on est des chevaux de fiacre... à toujours marcher.

— Donnez-moi ma robe de crépon.

Il se trouva que la robe de crépon avait aussi besoin d'une réparation. Germaine quitta l'attitude arrogante de cette fille, perdit patience.

— Je n'ai jamais pensé que vous fussiez un cheval de fiacre, mademoiselle Justine; mais je suis en revanche que vous êtes fort

négligente et que vous faites mal votre service.

Mademoiselle Justine répliqua aigrement : — Madame est de mauvaise humeur, ce matin, et s'en prend à moi. Ce n'est pourtant pas ma faute si madame traîne des robes usées jusqu'à la corde... c'est-à-dire que j'en rougis pour madame...

— Je vous dispense de ces beaux sentiments, mais je ne vous dispense pas de tenir mes vêtements en bon état...

— Il faudrait peut-être me lever avant le jour pour reprendre de vieilles loques qui ne tiennent plus !

— Non, mademoiselle Justine, mais il faudra chercher une place où vos délicatesses aient moins à souffrir que chez moi. J'ai usé d'indulgence jusqu'à ce jour, ma patience est à bout. Vous avez entendu ?... A partir de ce jour, vous n'êtes plus à mon service.

La fille eut un rire méprisant : — Si madame croit m'embarasser, elle se trompe. Il y a longtemps que j'étais décidée à partir. Si je ne l'ai pas fait, c'est par égards pour madame, pour ne pas la laisser dans l'embarras.

— Je vous suis très gré de votre bienveillance, mais je me reprocherais d'en abuser plus longtemps.

Elle alla à son bureau : — Il vous est dû dix jours de gages, je vous paie un mois et vous quitterez sur-le-champ la maison.

Mademoiselle Justine se redressa insolentement : — Madame n'y pense pas ! Je partirai quand je serai prête. On ne met pas une personne telle que moi à la porte comme un pestiféré. Madame doit y regarder à deux fois avant de me faire un affront pareil.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Callmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

RÉVOLUTION DE COULISSES

Les figurants s'agitent

La révolution gagne les coulisses de Cabotville, les figurants des théâtres parisiens se constituent en syndicat.

Drôle de monde que celui des figurants de théâtre! Il comprend les « amateurs », pauvres diables d'ouvriers ou d'ouvrières sans emploi qui demandent à ce métier de fortune les vingt sous nécessaires pour payer leur chambre d'hôtel; puis les « professionnels », bons types de cabots généralement convaincus, aimant leur état, se piquant d'art et finissant de temps à autre marchands de billets.

J'en ai connu un qui s'intitulait modestement « doyen des ténors de France ». Dégouté des premiers rôles où il avait recueilli, je crois, moins de lauriers que de déboires, il avait obtenu une place fixe de figurant à l'Opéra.

Cela, paraît-il, lui permettait de vivre :

— Pensez-vous, m'objectait-il fièrement, un soir que je le plaignais, pensez-vous qu'un figurant de l'Opéra soit un galvaudeux vulgaire? C'est bon aux théâtres comme l'Ambigu d'aller recruter des « seigneurs de la cour » place de la République. Chez nous, il n'y a d'amateurs que les hommes du monde désireux d'approcher le corps de ballet. Les autres sont classés par catégories. Ceux qui « font la foule » ont trente sous par représentation; ceux qui « figurent dans les cortèges, font les fonctionnaires ou les hallebardiers » ont deux francs à deux francs cinquante; enfin les chefs d'emploi, comme moi, qui dirigent un groupe, touchent jusqu'à cinq francs.

Mon brillant interlocuteur m'apprit aussi que c'est surtout parmi le public des petites places que les régisseurs recrutent leur figuration. Un jour ou l'autre tel amateur passionné de théâtre comme on n'en rencontre qu'à Paris descend de son quatrième amphithéâtre et postule l'honneur de prendre rang avec les comparses.

— Et, ajoute mon ancien doyen des ténors de France, je vous prie de croire que le soir où ils débutent, le Président de la République n'est pas leur cousin.

Pauvres prolétaires à paillettes! A quoi le syndicalisme pourra-t-il bien leur servir? Voulez-vous émettre la moindre protestation? Les directeurs les balayeront comme fétus de paille. Car Paris regorge, hélas! de héros sans fond de culotte qui ne demandent qu'à se transformer en grands seigneurs moyennant une honnête rétribution de vingt sous!

Gabrielle CAVELLIER.

Collision sanglante à Belfast

Trois morts et cent cinquante blessés

Les désordres dont Belfast a été le théâtre déjà se sont renouvelés mardi avec encore plus de violence.

L'après-midi s'était passé à peu près tranquillement, mais, la nuit venue, un officier de police fut lapidé par une bande de manifestants qui alla ensuite attaquer la caserne de Gullin-tree Road. Une pluie de cailloux, de bouteilles et de projectiles de tous genres s'abattit sur l'édifice, brisant les carreaux et blessant un grand nombre d'enfants et de soldats.

C'est en vain que des charges à coups de bâton et de baïonnette furent dirigées contre la foule qui, exaspérée, continuait à lutter. Désespérant d'en venir à bout, les sommations légales furent faites et les troupes firent feu. Un homme et une femme furent tués.

Les émeutes ont continué pendant toute la soirée. A différentes reprises, la police a chargé, casse-tête en main, appuyée par la troupe, baïonnette au canon. Enfin, la troupe a reçu l'ordre de tirer à balles.

A l'hôpital, une femme a succombé à ses blessures. Deux hommes et un jeune garçon, grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital royal. Une cinquantaine d'arrestations ont été opérées. La plupart des prisonniers sont blessés. La lecture des sommations légales a été accueillie par les cris mille fois répétés de : « Maudit soit le brutal Saxon ! » On compte 150 blessés.

Rappelons que la grève qui a occasionné ces sanglantes bagarres dure depuis le 26 juin dernier. Elle a débuté par un malentendu entre les ouvriers du port et leurs patrons.

Il faut remonter à plusieurs années en arrière pour trouver l'équivalent des événements actuels. En décembre 1893, au cours de la grande grève des mineurs de charbon, la troupe tira sur la foule qui avait incendié les bâtiments de la mine Featherstone, près de Pontefract, dans le Yorkshire. Deux hommes furent tués et plusieurs blessés.

Ruche enfantine

350 enfants dans la même maison

Tout là-bas, de l'autre côté de Montmartre, dominant sa masse un peu lourde la voie du chemin de fer de Ceinture et ses talus verdoyants, s'élève une véritable ruche sans cesse bruisante, bourdonnante du babillage des cris de trois cent soixante enfants de tout âge. C'est l'immeuble construit, rue Belliard 77, par la Société des logements économiques pour familles nombreuses. Si M. Piot veut éprouver une véritable joie, il n'a qu'à s'y rendre; il pourra compter quatre familles ayant neuf enfants, quatre avec huit, autant avec sept, douze avec six, dix-sept avec cinq, quatorze avec quatre et toutes les autres avec trois. Ce chiffre est, en effet, le minimum imposé pour devenir locataire de cette immense maison, dont les célibataires sont vigoureusement bannis.

Dès l'entrée, d'ailleurs, où on est accueilli par des groupes d'enfants, on voit que l'immeuble, avec sa vaste cour intérieure d'une propreté méticuleuse, son escalier à deux rampes d'inégales hauteurs, l'une pour les parents, l'autre pour les petits, a été édifié surtout pour ceux-ci, qui y trouvent air vif et espace.

Les logements, d'un loyer annuel inférieur à 500 francs, sont composés de deux chambres et d'une cuisine formant salle à manger, véritables mais spacieuses cellules qui s'élèvent sur sept étages.

Enfin, pour assurer le ravitaillement de cette petite ville, qui comprend en tout pas moins de cinq cent quatorze personnes, il s'est créé, dans une grande boutique de l'immeuble, une Mutuelle alimentaire, qui répond à toutes les nécessités alimentaires.

Ainsi, sous la haute domination des concierges qui ont vraiment du mérite à connaître le nom de chacun de leurs locataires, se meut et s'agit, sans compter les parents, toute une population enfantine. Etat minuscule dans le grand Etat, et qui, loin d'en menacer la sécurité, lui assure pour l'avenir une magnifique théorie de bons citoyens et de gentilles citoyennes.

Ces messieurs mangent

De Henry Maret dans le « Journal » :

« Jamais, nous écrit-on de La Haye, depuis qu'il y a des conférences au monde, on n'a autant dîné qu'au cours de cette conférence. Il est à craindre que tous les délégués ne rapportent une dyspepsie. »

De méchantes langues disent même que c'est tout ce qu'ils rapporteront. Tel Hyacinthe, qui, dans les « Noces de Bouchencœur », n'arrivait jamais à se marier, attendu qu'il finissait toujours par dire non au maire, mais mangeait tout de même le repas de nocce; ce qui faisait à Grassot cette réflexion : « C'est canaille mais on est nourri. »

Tandis que les commissaires dînent, et portent des toasts à la paix du monde, le canon tonne au Maroc. Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'ai idée que cette conférence continuerait, même si l'Europe entière était en feu. Nous entretenons cette pensée rassurante que, si les nations se remettaient à entrer les unes dans les autres, il y aurait au moins un coin où l'on persisterait à chanter les louanges de la paix universelle, et à proclamer que c'en est à jamais fait de la guerre.

Ainsi un cocher, que j'avais pris à Bagnères, au milieu d'une pluie battante, m'affirmait avec autorité qu'il ne pleuvrait pas, et qu'il était impossible qu'il plût.

La semaine dernière, nos conférenciers ont songé à interdire, en cas de guerre, l'emploi des ballons comme lanceurs de projectiles. Cette longue discussion, qui n'a pas abouti, a été d'autant plus intéressante qu'elle était parfaitement inutile.

D'abord parce que, jusqu'à présent, on n'a pas pu trouver le moyen de jeter quelque chose du haut d'un aérostat sans que celui-ci ne fasse aussitôt un saut dans les nues. Ensuite, parce qu'on ne voit pas bien comment, si ce moyen était trouvé, il serait possible d'empêcher de s'en servir.

J'ai toujours admiré qu'on s'avisât de régler d'avance ce que feront des gens en colère, et de leur indiquer le nombre de bouteilles qu'ils auront le droit de se jeter à la tête.

Le maître d'armes de M. Jourdain n'admettait pas non plus qu'on le touchât en dehors des règles. Il n'en était pas moins touché.

Henry MARET.

Correspondance Parisienne

Paris, le 14 août.

Les socialistes français ont eu à Nancy un congrès qui doit prendre fin au moment où j'écris ceci. On leur a reproché de n'avoir pas eu le tact de le tenir ailleurs que dans une ville frontalière, la ville la plus exposée et la plus patriote de France, disent les chauvins. Passons là-dessus : ce sont des susceptibilités un peu chatouilleuses.

Bien autrement intéressantes sont les questions vidées au cours de ces palabres. Le fameux avocat Hervé et sa suite ont essayé de faire admettre la motion de la désertion et de l'insurrection en face de l'ennemi en cas de guerre. Comme les dépêches vous l'ont appris, ils furent battus.

Guesde et Jaurès firent prévaloir une autre motion, d'après laquelle la classe ouvrière a le devoir de sauvegarder l'indépendance nationale tout en poursuivant le désarmement militaire de la bourgeoisie et l'armement de la classe ouvrière par l'armement général du peuple.

La motion adoptée a le tort énorme d'être ambiguë. Les journaux bourgeois y voient tout sans raison une théorie qui par des voies détournées conduit aussi à la guerre civile. Cela est si vrai qu'Hervé lui-même a fini par s'y rallier.

Voilà donc les socialistes français qui se placent résolument sur le terrain de l'antagonisme le plus dangereux de l'antagonisme à main armée. En face de cela, des alliances politiques avec les socialistes ne sont plus possibles, et la majorité politique actuelle traitera désormais le parti collectiviste comme une croissance de haine sociale et de guerre civile.

C. R. P.

Les cyclistes aux manœuvres

On écrit de Berne à la « Revue » que les officiers qui ont demandé une carte de légitimation pour suivre les grandes manœuvres en civil ont été surpris de lire au dos de cette carte l'avis suivant :

(« Les personnes suivant les manœuvres sont avisées qu'il est interdit à tout véhicule (voitures, cycles, automobiles) de croiser ou de dépasser des troupes ou colonnes quelconques. Ces véhicules doivent, en ce cas, s'arrêter et se ranger hors de la route (au besoin, les automobiles arrêteront leur moteur). »

C'est la première fois qu'on prend une mesure de ce genre. Le besoin s'en faisait-il vraiment sentir? Nous nous permettons vraiment d'en douter. Les manœuvres sont suivies chaque année par des milliers de cyclistes qui nécessairement croisent et dépassent des colonnes; et nous n'avons jamais entendu dire que les troupes en aient été gênées dans leurs mouvements. Or, si l'on appliquait l'interdiction citée plus haut, on exclurait absolument les cyclistes civils du terrain des manœuvres. Car nous ne nous imaginons pas que des cyclistes consentent à suivre à pied des queues de colonne chaque fois qu'il leur arrivera — et cela arrive tous les jours à plusieurs reprises — de rattraper sur la route une troupe en marche!

Heureusement que l'interdiction ne peut pas être appliquée puisqu'elle n'est basée sur aucun texte de loi ni sur aucun règlement cantonal. En droit, elle est donc inexistante. Au reste, la distinction serait assez difficile à établir entre les « personnes suivant les manœuvres » et les simples passants! Dans ces conditions, le plus sage serait, nous semble-t-il, de rapporter une mesure inexplicable en fait et en droit et qui peut provoquer d'inutiles désagréments.

Un forçat qui hérite un million

Le 2 avril (dernier mourait à Gravedona, au bord du lac de Côme, la veuve du peintre milanais Bernacchi. La défunte laissait, outre une fortune en espèces évaluée à plus d'un demi-million, une magnifique villa à Gravedona, villa ornée de fresques par les amis du peintre et pleine de tableaux, statues, bronzes et objets précieux.

Il y eut un moment de stupeur générale lorsqu'on apprit que ce superbe héritage, estimé un million au bas mot, tombait dans les mains d'un neveu de Mme Bernacchi, nommé Gerolamo Pasquali, un vaurien de la pire espèce. On comprendra mieux cet étonnement lorsqu'on saura que Gerolamo Pasquali, au moment où il devint héritier, était interné dans l'île de Lampedusa, au nord de la Sicile, où il subissait la peine du domicile forcé prononcée contre lui à la suite de divers méfaits, dont plusieurs vols importants.

Millionnaire, Gerolamo Pasquali ne pouvait décemment demeurer à Lampedusa. On le relâcha donc et il accourut aussitôt dans sa villa de Gravedona pour prendre possession de l'héritage. Son premier soin fut d'envoyer 6000 francs à ses compagnons d'infortune pour leur permettre de boire du champagne à sa santé!

Plusieurs aspirants à la succession font valoir que Mme Bernacchi aurait déclaré être résolue à déshériter son neveu. Mais jusqu'à maintenant aucune disposition semblable n'a été retrouvée dans les papiers de la défunte. Pasquali est bien le légitime héritier.

Nouvelles des Cantons

Une journée néfaste.

BERNE. — L'année 1907 ne sera pas bonne pour la Société suisse d'assurance contre la grêle : la seule journée du 6 août n'a pas valu moins de 1600 demandes d'indemnité à cette association, qui a heureusement un gros fonds de réserve.

Au cirque.

ZURICH. — Un accident a vivement ému les nombreux spectateurs qui assistaient dimanche soir, à Zurich, à la représentation d'un cirque de passage dans cette ville. Une jeune et jolie écuyère, Mlle Ada, exécutait des exercices de voltige sur un cheval sans selle, lorsque soudain l'animal s'abattit, entraînant dans sa chute la malheureuse artiste. Mlle Ada fut si grièvement blessée à la jambe qu'elle perdit connaissance. On dut l'emporter de l'arène.

La vie chère.

SAINT-GALL. — Le corps enseignant de l'école cantonale de Saint-Gall organise un mouvement de salaires. Les professeurs demandent, ensuite du r. m. h. r. s. m. n. t. e. l. v. i. s., une augmentation générale de cinq cents francs sur tous les salaires. Les instituteurs primaires ayant reçu, il y a peu, une augmentation pour le même motif, il n'y a guère lieu de craindre une grève des professeurs de l'école cantonale.

Industrie de la paille.

ARGOVIE. — L'industrie de la paille très-tressée subit en Argovie la même crise fatale qui la tua dans le canton de Fribourg. La concurrence des pailles étrangères, italiennes et japonaises surtout, et puis la machine, qui supprime peu à peu la main-d'œuvre, sont les causes de cette situation critique.

Il faut ajouter à la mauvaise marche des affaires les conditions particulièrement dures du travail. Les commandes à bref délai sont si fréquentes qu'elles donnent lieu à un surmenage excessif des carriers et ouvriers de l'industrie des pailles.

Les dangers du métier.

TESSIN. — Un paysan du nom de Ferdinand Guerra se proposait d'épouser une jeune fille de son village. Or le curé de l'endroit, qui avait que le prétendant ne jouissait pas de toutes ses facultés intellectuelles, crut bien faire en mettant en garde la jeune fille.

La démarche du curé mit Guerra dans une colère telle qu'il se rendit aussitôt à l'église et tira plusieurs coups de revolver contre le prêtre. Ce dernier, atteint à la tête, est dans un état très grave.

La coqueluche.

VAUD. — Une épidémie de coqueluche particulièrement forte règne dans le village de Reverolles. Elle dure depuis le mois de mai dernier. Pendant les mauvais jours de juin, elle a atteint un degré d'acuité et de contagion extrême, s'attaquant à tous les enfants, petits et grands, et même à de grandes personnes. Les rues et les maisons de la localité retentissaient d'une toux rauque et précipitée; sur les gazons, de jeunes garçons se tordaient sous les efforts douloureux provoqués par les accès de toux et une expectoration difficile. L'école a été fermée, puis rouverte et fermée de nouveau. Un enfant de trois semaines a succombé. L'épidémie, heureusement, semble en décroissance.

L'affaire Canard.

GENÈVE. — L'affaire Canard continue à faire parler d'elle. Il est vrai qu'un vol de 1 million en vaut la peine. On trouve généralement stupéfiant que des banquiers aient consenti à des avances de fonds sur des titres remis par un confrère sans examiner si celui-ci avait le droit de faire ces emprunts. On se souvient de la faillite d'un banquier qui avait usé de ce moyen. Les banques qui avaient reçu des titres en nantissement avaient dû les rendre aux propriétaires légitimes et entrer comme créancières dans la masse pour le montant de leur prêt. Et ce n'était que justice, puisqu'on oblige un horloger acheteur d'une montre volée à la restituer à son propriétaire. C'est le seul moyen de garantir les déposants contre le procédé de Canard et l'on s'étonne que les lésés ne se soient pas retournés contre les banquiers trop confiants.

JURA-BERNOIS

SAIGNELEGER. — Le VII^e marché-concours de chevaux, organisé par la Société d'agriculture des Franches-Montagnes, s'ouvrira à Saignelegier, samedi matin, pour se terminer dimanche soir 18 août. Le nombre des inscriptions dépasse d'une cinquantaine celui de l'année dernière. On annonce un fort contingent d'amateurs et de visiteurs; en outre, plusieurs syndicats d'élevage enverront des délégués à cette exposition.

SAINT-IMIER. — Par décision de la société mixte des employés de commerce, tous les magasins de St-Imier, à part quelques exceptions dans les petites épiceries, seront fermés à partir du 16 courant, à 8 heures du soir, sauf le samedi à 9 heures.

VILLERET. — Des vandales ont pénétré dans le cimetière de Villeret et y ont commis diverses déprédations. Un petit jardin a été complètement saccagé; des plaques de marbre ont été endommagées.

WENDLINCOURT. — Nous avons annoncé le projet d'établissement d'une fabrique dirigée par MM. Theurillat frères, à Wendlin-court. Dimanche, la participation financière et les avantages stipulés entre le conseil et ces honorables industriels, ont été ratifiés à l'unanimité.

COURGENAY. — Entente de visite faite par M. Schwab, inspecteur des denrées alimentaires, et d'analyse d'échantillons de sirops saisis, la Direction de l'Intérieur a ordonné le séquestre d'une certaine quantité de sirops et a dénoncé, par une plainte au juge, la fabrication comme étant des produits artificiels, et colorés au moyen d'une couleur dérivée du goudron de houille.

ST-URSANNE. — Pendant un orage, la foudre est tombée sur le pâturage de la ferme de la Combe-Chavatte-dessous, en tuant 8 brebis appartenant à M. François Cominot. C'est une perte d'environ 400 fr. pour le propriétaire.

MOUTIER. — Les travaux sont poussés activement sur la ligne du Moutier-Soleure. La pose des rails depuis St-Joseph à Crémines et de Corcelles au-dessus de Grandval est complètement terminée. S'il ne survient pas d'imprévu, l'inauguration de la ligne aura lieu le 15 octobre.

BASSECOURT. — La Fédération des apiculteurs jurassiens, réunie à Bassecourt, a fixé le prix minimum du miel à 1 fr. 20 la livre au détail et à 90 cent. en gros. Bien que la récolte de cette année puisse être classée parmi les bonnes, les apiculteurs ont été obligés de tenir compte du renchérissement de tous les produits, ainsi que des déficits considérables qu'ils ont eu à supporter en 1906.

NEUVEVILLE. — Un pensionnaire de l'asile pour incurables de Mon Repos, âgé d'une cinquantaine d'années, s'est jeté sous

les roues de la locomotive du train direct Neuchâtel-Bienne, passant à Neuveville à 4 h. 30 minutes de l'après-midi. Le malheureux, qui était poitrinaire et désespérait de se voir une fois guéri de sa fatale maladie, a cherché la cessation de ses maux vers le passage à niveau voisin de l'asile, à deux pas de la garde-barrière, à laquelle il avait demandé un verre de vin un instant auparavant. La mort a été instantanée.

Affaires horlogères

Les exploités.

Il existe ici en Suisse, une association de gens, sans aveux, autant que sans scrupules: qui exploitent leurs semblables par le procédé suivant, écrit-on à la «Fédération horlogère»:

Une personne dont le nom n'est pas présent à ma mémoire, mais que la police zurichoise connaît fort bien et qui habite Zurich, fournit à la dite bande, des montres d'une qualité innommable, accompagnées de feuilles de garantie en blanc; à charge par la vendeur de les remplir au moment voulu, ce qui à mon point de vue est un faux en écritures publiques.

Voici comment s'opère la vente: on adosse sur la voie publique une personne «la bonne poire» ou engage la conversation, on prétend être momentanément dans la gêne, on insiste sur la nécessité qu'il y aura à retourner à la maison, mais n'en ayant pas les moyens, on propose à son interlocuteur, l'achat de sa montre, véritable bijou de famille, don du papa ou de l'oncle.

Il est rare que la montre ne soit pas vendue, car on s'adresse de préférence à des gens qui ont le cœur sensible; et on la vend à quel prix, 20 à 25 fr. «valeur marchande 2 à 5 fr.» je connais des individus qui se sont fait des journées de 50 à 100 fr. de gain par ce moyen.

On a il est vrai la précaution de joindre à la montre une chaîne en vulgaire doublé, qui est aussi vendue pour ce qu'elle n'est pas; le tour est joué et l'on va recommencer plus loin.

Il serait je crois, dans l'intérêt d'une classe laborieuse et honnête, grand temps d'aviser à cet état de choses, qui est préjudiciable aussi bien aux commerçants qu'aux ouvriers, et les gens qui se livrent à ce trafic arrêtés dans leur besogne.

Jusqu'à présent la police est demeurée impuissante, faute de plaintes formelles, et à part quelques amendes infligées de-ci, de-là, les fraudeurs sont restés impunis.

La Chaux-de-Fonds

Chez les mécaniciens.

Les nouvelles données ces jours de la fin de la grève des mécaniciens des fabriques d'horlogerie étaient prématurées car c'est seulement aujourd'hui qu'a eu lieu l'échange des signatures mettant fin au conflit qui durait depuis le 20 mai.

Le travail n'a d'ailleurs pas recommencé; la date de reprise n'étant pas encore fixée par le syndicat des mécaniciens. Les ouvriers obtiennent indistinctement 50 cent. d'augmentation par jour; la journée de travail est maintenue comme elle l'est pour les autres catégories d'ouvriers travaillant dans les fabriques de montres.

Ces lignes étaient écrites lorsque nous avons reçu à ce sujet les renseignements suivants:

Aujourd'hui, à 11 heures et demie, deux délégués des fabriques de montres et la commission du syndicat des ouvriers mécaniciens ont signé le protocole de la dernière assemblée qui eut lieu, entre patrons et ouvriers, lundi passé à l'Hotel-de-Ville, et qui établit les conditions de travail suivantes:

Salaires minimum de 0 fr. 55 l'heure. Semaine de 58 1/2 heures dès le 1^{er} janvier 1908 (quelques fabriques font encore 59 heures).

Augmentation de 50 centimes par jour sur tous les salaires payés avant la grève. Amnistie pour faits de grève.

Le travail sera repris par les ouvriers des fabriques (environ 35) lundi matin 19 août. La grève a duré exactement 13 semaines.

Le recrutement.

Ces jours passés ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds les opérations de recrutement. 390 recrues se sont présentées, dont 210 le 53,8 pour cent ont été reconnues aptes au service, 29 renvoyées à un an, 21 à deux ans et 130 exemptées. Sur 48 ajournés, 22 ont été reconnus aptes, 10 renvoyés d'un an, 4 de deux ans, 12 exemptés. Sur 87 incorporés, 26 ont été reconnus aptes, 13 renvoyés d'un an et 48 exemptés.

Il n'y a eu aucun incident et tous ceux qui avaient reçu les citations de rigueur se sont présentés.

Communiqués

La rédaction décline toute responsabilité quant à la teneur des communiqués.

La grande fête fédérative de dimanche prochain au Reymond.

La Fédération des ouvriers horlogers a pensé qu'il serait bon de réunir un jour la grande famille que nous sommes, non plus sous la voûte du Temple français, mais sous celle du ciel bleu et des ombrages que nous procurent les délicieux endroits qui environnent La Chaux-de-Fonds.

La fête champêtre est certainement la plus propice à l'écllosion des bons sentiments et laisse toujours les plus beaux souvenirs dans nos cœurs. Aussi, après la période agitée que vient de traverser la classe ouvrière, alors que le calme s'est fait dans les esprits, la Fédération ne pouvait être mieux inspirée en organisant une grande sortie familiale. Cela nous procurera l'occasion de resserrer les liens d'amitié, d'entretenir notre courage pour la lutte quotidienne et développer notre esprit de solidarité. Nul doute que cette pacifique démonstration ne lui attire les sympathies de toute la population et qu'elle les lui témoignera par sa présence au Reymond dimanche prochain.

L'éclat de la fête sera rehaussé par le bienveillant concours de la jeune société de musique ouvrière «La Persévérante» et de «L'Avenir», qui s'est si avantageusement fait connaître par ses succès au concours fédéral de Fribourg.

Le rendez-vous est fixé à 11 heures du matin, devant le local, Balance 17. Distribution des insignes, puis départ en cortège à 11 heures et demie. Le cortège est obligatoire pour les membres de la société. Nous invitons chaleureusement toutes les sociétés de la localité à participer en nombre à cette agape fraternelle et à faire figurer leurs bannières au cortège. — Concert, dès midi, sur l'emplacement. La société a pris à tâche d'offrir des attractions nouvelles dont nous laisserons la surprise au public.

La partie sérieuse de la fête sera aussi représentée par un discours dont nous tairons le nom de l'orateur pour le même motif. Il y aura enfin toute l'escorte de jeux divers, Tombola, etc., etc.

En tous cas, rien ne sera négligé pour assurer aux milliers et milliers de personnes qui se rendront au Reymond une journée laissant le plus agréable souvenir.

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au dimanche 25 courant.

Aucun revendeur ne sera toléré sur l'emplacement s'il n'a, au préalable, traité avec le président.

Il est recommandé de ne pas laisser ou jeter sur le terrain de fête, des tessons ou débris quelconques, mais plutôt de les déposer au pied des murs, en évitation d'accidents.

Donc, tous au Reymond, dimanche prochain.

Le Comité d'organisation.

Cote de l'argent fin 15 Août fr. 123.— le kilo.

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse

15 AOUT

Prévision du temps pour demain

(Service spécial de l'Observatoire de Paris)

Chaud et orageux.

La loi militaire

BERNE. — Dans un premier article intitulé «Organisation militaire et parti ouvrier», le «Bund» déclare que malgré l'opinion favorable à la loi de plusieurs chefs socialistes, tels que Scherrer, St-Gall, Wulschleger, Bâle; Reimann, Bienne; Brüstlein, Berne, il n'y a aucun doute que le congrès extraordinaire convoqué par le parti socialiste à Zoug se prononcera à une forte majorité pour le rejet de la nouvelle loi.

Les socialistes de la ville de Berne, après avoir entendu les compagnons Sigg (Zurich) Meister (Berne), parlant pour le rejet de la loi, Brüstlein et Müller, qui recommandaient son acceptation, ont voté à l'unanimité une résolution par laquelle ils proposent au comité central du parti de renoncer au Congrès de Zoug, parce qu'il est parfaitement superflu et porterait préjudice à l'énergie de l'action du prolétariat uni.

Un drame

ZURICH. — Dans une maison de la Gasometerstrasse on a découvert mercredi, mort dans son lit, le nommé Hermann Malz, ancien tonnelier, âgé de 60 ans, qui vivait très retiré et que l'on ne voyait que rarement. La chambre se trouvait en grand désordre et une malle avait été ouverte par effraction, ce qui fait supposer un crime. Malz aurait été étranglé, puis volé. Une enquête est ouverte. La police a procédé à une arrestation.

Les noyades

BERNE. — L'Aar a fait hier deux nouvelles victimes. Un peu au-dessous de l'Elfanar, endroit d'ailleurs interdit, un jeune garçon de dix ans qui voulait prendre un bain, a été emporté par le courant, très fort en ce moment, et a disparu dans les flots. L'après-midi un accident s'est produit à l'Altenberg, où une fillette de six ans tomba à l'eau depuis un Weidling, petit bateau plat en usage sur l'Aar, et se noya également.

ZURICH. — Un jeune garçon, âgé d'une dizaine d'années, nommé Schmitt, vient d'opérer un sauvetage qui fait honneur à son courage et à sa décision.

Quelques enfants jouaient au bord de la Limmat, quand l'un d'eux, âgé de 13 ans, tomba dans les flots. Son frère, âgé de neuf ans, appela au secours, et c'est alors que le jeune Schmitt, fils d'un employé des C. F. F., à Berne, se jeta à l'eau et réussit à retirer, sain et sauf, le jeune enfant.

Victimes du travail

ST-MORITZ. — Dans une carrière située près de St-Moritz, une partie de rocher s'est détachée subitement et est venue tomber sur 7 ouvriers italiens dont 3 ont été tués sur le coup et les 4 autres blessés grièvement.

Une fabrique de dynamite qui saute.

DOEMITZ s. ELBE. — Jeudi matin vers 7 heures, une fabrique de dynamite a sauté. La première explosion suivie immédiatement de trois autres s'est produite dans le magasin aux huiles. Tous les habitants de la ville ont reçu l'ordre d'évacuer leurs maisons de peur que de nouvelles explosions se produisent. Environ 80 personnes ont été blessées. Il est impossible de fixer le nombre des morts, les ouvriers s'étant enfuis dans toutes les directions après la première explosion.

Les événements du Maroc

ST-SEBASTIEN. — Le colonel Muller est arrivé. Il a eu une conférence avec le ministre d'Etat, et tous deux ont rendu visite à M. Revoll.

Le colonel a déclaré qu'après un court séjour à St-Sébastien, il rentrerait en Suisse et ne rejoindrait son poste à Tanger qu'en septembre probablement.

Le colonel Muller se montre très réservé dans son jugement sur les événements actuels, mais il espère que ceux-ci décideront le sultan à faciliter l'établissement de la police au Maroc.

TANGER. — Le général Drude avait songé à utiliser les troupes espagnoles à Tanger pour la défense de la partie droite de la ville, insuffisamment protégée par les Français, mais il a été informé par le commandant de la police espagnole qui précède les troupes espagnoles que ses nationaux n'ont pas l'intention de rester à l'intérieur de la ville pour garantir la sécurité de celle-ci. C'est à cela qu'ajoute le commandant espagnol, qui doit se borner le rôle de ses troupes, suivant les instructions reçues de son gouvernement. Le commandant espagnol étant plus âgé que le commandant Mangin, ce serait lui qui aurait le commandement supérieur de Tanger.

«A 14 mois, incapable de marcher, à 15 mois, elle marche très bien.»

«Ecrivains (Eribourg) 28 Juillet 1906. Notre petite Emma avait 14 mois et ne savait pas encore marcher. Elle n'avait aucun appétit, était triste et en fort pitoyable état. Nous lui donnâmes de l'Emulsion Scott et bientôt l'appétit revenait, l'enfant reprenait gaieté et vigueur et, à 15 mois, marchait très bien.»

JEAN ROSSIER

Pourquoi elle devint si vive, si vigoureuse.



Parce que le procédé de fabrication Scott, grâce à son inimitable perfection, fait de l'huile pure de foie de morue un produit très digestible un fortifiant souverain. Si donc vous désirez obtenir de semblables résultats, c'est à l'Emulsion Scott que vous devez employer.

Prix: 2 fr. 50 et 3 fr. Chez tous les pharmaciens. MM. Scott & Bowne, Ltd., Chisasso (Tessin) envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

EMULSION SCOTT

Reconstituant de 1^{er} ordre de toute efficacité contre la déperdition des forces nerveuses, la faiblesse nerveuse et neurasthénique. Résultats surprenants, succès merveilleux. Pas de drogues. — La bouteille 1/2 l. de 1 fr. 12. — Laboratoire Begner, Kreuzlingen. K-8246 12247-11

IMP. A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.

Pâturage de Bellevue, Bas-Monsieur

DIMANCHE 18 AOUT 1907

Grande Kermesse

organisée par L'Ancienne Section, L'Union Chorale La Société de Secours mutuels Italienne

avec le concours de la Philharmonique Italienne

Programme très varié : Productions gymnastiques diverses. — Chœurs. — Morceaux de musique. — Grand nombre de jeux nouveaux.

Consommations de premier choix.

Aucun revendeur n'est admis sur l'emplacement de la fête. H-6201-c

Grande Tombola

de la 10538-20*

Musique ouvrière LA PERSÉVÉRANTE

Tirage en SEPTEMBRE

Table with 3 columns: Lot number, Prize description, and Amount. Includes 1st Lot (chambre à coucher, 1000 fr), 2nd Lot (ameublement de salon, 650 fr), etc.

Billets dans les principaux établissements de la ville

MORT MORT aux Punaises et à toutes la vermine

La FULGURINE foudroie les punaises avec couvées, gros Cafards de cuisine, Pucier, Pucerons, etc. La Fulgurine préserve infailliblement fourrures, laines, tapisseries, uniformes, etc.

CONFITURES

PAPIER PARCHEMINÉ pour recouvrir les Pots, Flacons, etc. PAPERIE A. COURVOISIER Place du Marché

Papier parchemin, en feuilles à 15 et 20 c la feuille.

A LOUER

pour le 31 Octobre : Industrie 19. Un bel appartement de 3 pièces, corridor avec alcôve, cuisine et dépendances au 2me étage.

MAGASIN

à louer p. fin-avril 1908 un grand magasin avec arrière-magasin, actuellement occupé par le Magasin de chaussures situé place de l'Hôtel-de-Ville 5.

Chaussures au rabais

Voir les devantures : 18369-1 Egan, Rue de la Ronde 1

Atelier à louer

au rez-de-chaussée, avec bureau, cuisine et cave, pour le 1er octobre prochain. Gaz et électricité installés. 9637-32* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

IMPRIMERIE W. GRADEN 6, rue Jaquet Droz 6.

BULLETINS d'Expéditions DÉCLARATIONS pour les Douanes avec impression de la raison sociale. 5514-31

GRANDE ÉCONOMIE obtenue par le Lactifère

spécialement pour élever et engraisser les VEAUX; suivant l'opinion d'agriculteurs expérimentés, il vaut beaucoup mieux que le LACTINA, 40 ans de succès. — Prix, 3 fr. 25 le sac de 5 kilos = 90 litres de lait. En vente chez M. JEAN WEBER, La Chapelle-Fonds. — M. BÉNAUD, Locle. 14249-2

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. H. FRISCH, expert comptable, Zurich C 14. R-149-c 396-16

Attention! On désire prendre en pension une fillette; bons soins. — S'adresser à Mme Bouelle, Grêt-du-Loche 46. 14214-2

DOMAINE. A vendre ou à louer, à 30 minutes de Locle, un petit domaine avec parcelles de forêt. Entrée en jouissance le 30 avril 1908. — Pour renseignements, s'adresser chez M. Fritz Tissot, Jaluse 477, Le Locle. 14070-1

Une dame ayant déjà fait différentes parties de l'horlogerie, demande du travail à domicile. 14258-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sommelière. Demoiselle de toute moralité demande place comme sommelière dans café sérieux. Entrée le 8 septembre. — Offres sous initiales R. M. 14211, au bureau de l'IMPARTIAL. 14211-2

Jeune fille, allemande, ayant fait une année d'école de commerce, sachant un peu le français, cherche place dans magasin où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. — S'adresser chez M. Charles Filleux, rue du Progrès 41, au 4me étage. 14201-2

Personne de toute moralité se recommande pour des journées, lessives, écurages, etc. — S'adresser rue du Versoix 5, au 1er étage, à gauche. 14202-3

Jeune fille cherche à se placer de suite pour aider au ménage. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14209-2

Apprentie. On cherche à placer une jeune fille pour apprendre les réglages Breguet; connaissant déjà les plats. — S'adresser rue Jacob-Brandt 127, au rez-de-chaussée. 13972-2

Remontages ou terminages en petites ou grandes pièces, ancre ou cylindre, sont demandés par ouvrier sérieux et capable. Ouvrage de confiance. Adresser offres sous chiffres P. P. 14129 au bureau de l'IMPARTIAL. 14129-1

Remonteur au courant de la pose des cadrans et de l'emboitage après dorure, petites ou grandes pièces, est disponible de suite, à domicile ou au comptoir. 14115-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Journalière. Une demoiselle se recommande pour des journées. — S'adresser rue P.-Henri Matthey 5, au 3me étage. 14228-1

Jeune fille de bonne famille, sachant la couture, cherche place comme femme de chambre; à défaut, pour servir dans une pension. — S'adresser, sous initiales J. C. 14093, au bureau de l'IMPARTIAL. 14093-1

Apprentie. On demande une apprentie et une assujettie tailleuses. — S'adresser chez Mme C. Gerber, rue du Parc 54. 14199-5

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de confiance, pour faire les commissions et travaux de bureau. — S'adresser sous initiales L. R. F. 14198, au bureau de l'IMPARTIAL. 14198-4

Remonteurs. Deux remonteurs pour petites pièces cylindres sont demandés de suite ou dans la quinzaine. 14292-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. Un bon graveur-finière, sachant faire le léger est demandé de suite à l'atelier de décoration de boîtes or veuve Ch. Hauert-Kullmann, rue de l'Industrie 9. 14253-2

Emboîteur. On demande un bon emboîteur après dorure, connaissant également le posage de cadrans. Entrée de suite ou pour époque à convenir. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14220-2

Régleuses. Bonnes régleuses pour plats et une pour Breguet sont demandées de suite à l'atelier de réglages rue des Tourelles 45. 14205-2

Emailleurs. Deux bons ouvriers peuvent entrer de suite ou dans la quinzaine à la Fabrique de cadrans Breit frères, rue du Doubs 117. 14221-2

Polisseuse. On demande une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or; à défaut pour faire des heures. — S'adresser rue de la Serre 1, au 2me étage. 14250-2*

Aviveuse. Bonne aviveuse peut entrer de suite dans bonne maison de la place. 14257-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Doreurs. On cherche pour dans la quinzaine, un bon ouvrier et une ouvrière doreurs. — S'adresser chez M. Eschlimann, rue du Progrès 68. 14256-2

Jeune garçon libéré des écoles trouverait place d'apprenti commis dans bonne maison de la place. Rétribution dès le commencement. 14262-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie polisseuse de boîtes argent est demandée. Rétribution 1 fr. par jour pour les deux premiers mois et 1 fr. 50 après deux mois. — S'adresser à l'atelier Paul Jeanrichard, rue de la Loge 5A. 14235-2

Commissionnaire. Jeune garçon ou jeune fille, très intelligent et actif, est demandé pour faire les commissions dans un bureau, entre ses heures d'école. Préférence sera donnée à jeune personne habitant dans le quartier de l'Ouest. — S'adresser rue Jardinière 114, au 3me étage. 14255-2

Servante. On demande, pour le Locle, dans petit ménage, bonne fille sachant tout faire. — S'adresser à Mme Frensdale, rue de la Paix 13 en Ville. 14249-2

Fille. On demande une fille pour aider à la cuisine; pourrait entrer de suite. Gages, fr. 30 par mois. — S'adresser rue de la Serre 39, au rez-de-chaussée. 14286-2

Fille. On demande de suite une bonne fille sachant bien faire les travaux de ménage. Pas besoin de cuire, ni de laver. Gages, 30 fr. — S'adresser rue du Marché 2, au 1er étage. 14206-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de toute moralité pour aider aux travaux d'un petit ménage. — S'adresser rue Numa-Droz 53, au 2me étage, à gauche. 14244-2

Domestique. Bon domestique expérimenté, est demandé de suite. 13843-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Finiisseuse. On demande de suite une bonne finisseuse de boîtes or. — S'adresser rue de la Serre 25, au 2me étage. 13808-4*

Jeune fille de 15 à 17 ans serait occupée dans une bonne famille à Lucerne, pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand, vie de famille, leçons. 7628-48* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

VISITEUR de pièces soignées connaissant bien l'échappement et si possible la montre compliquée, est demandé par la Maison A. LUGRIN & Co, Montbrillant 1. 14001-1

Acheveurs d'échappements. — Quelques bons acheveurs après dorure trouvent occupation régulière. — S'adresser Fabrique Graizely & Co. 13966-1

Bijoutier et joaillier-sertisseur sont demandés à l'atelier J. Bonnet, Bois-Gentil 9. 14110-1

Sertisseur. Dans un atelier hors de la localité, on demande un ouvrier sertisseur à la machine qui pourrait être intéressé s'il possède un petit capital. Bel avenir pour jeune homme sérieux. — S'adresser, sous initiales O. M. 14072, au bureau de l'IMPARTIAL. 14072-1

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse pour la cuvette or. — S'adresser à M. Henri Häni, rue du Doubs 137 bis. 14117-1

Décalqueuse. On demande une ouvrière connaissant si possible le décalquage du cadran métallique. Entrée immédiate. — S'adresser rue du Doubs n° 67. 14101-1

On demande de suite un ouvrier sachant travailler à la machine à lapider et polir les pierres. — S'adr. Fabrique d'assortiments J.-Arnold Calame, rue de la Paix 5. 14131-1

Demoiselle ou jeune dame, ayant déjà si possible travaillé aux cadrans d'email, trouverait de l'occupation dans un petit atelier. Moralité exigée. — S'adresser rue du Doubs 77, au 3me étage, à gauche. 14083-1

Graveur au courant du millefeuille et du champlevage si possible, est demandé de suite, comme coup de main ou entièrement. — S'adresser rue de la Serre 13, au 4me étage. 14100-1

Régleuse. On sortirait réglages plats. — S'adresser au Comptoir Richard-Ding, r. de la Promenade 3. 14123-1

Apprenti ferblantier. — On demande de suite un jeune homme de 14 à 15 ans, fort et robuste, comme apprenti ferblantier. 14127-1 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande cocher pour hôtel de montagne, cocher pour la ville (90 fr. par mois), manoeuvres, domestiques de campagne (40 à 50 fr. par mois), un bon commis connaissant l'établissement, devis, métrés et l'architecture, repasseuses, sommelières, commissionnaire, cuisinières, fille de cuisine. — S'adresser Bureau de placement, rue de la Serre 16. 14112-1

Commissionnaire. On demande comme commissionnaire une jeune fille ou un jeune garçon libéré de l'école. — S'adresser au comptoir, rue Léopold Robert 78, au 3me étage. 14071-1

Servante. Madame Vuilleumier, 21, rue Léopold Robert, demande une jeune fille de toute moralité, bien au courant des travaux d'un ménage soigné. 14231-1

Servante connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, est demandée. Forts gages. — S'adresser rue Neuve 2, au 1er étage. 14233-1

Jeune Fille. On demande de suite une jeune fille allemande, robuste, pour aider au ménage. — S'adresser rue de la Serre 71, au 1er étage. 14086-1

Jeune fille. On demande une jeune fille sérieuse, connaissant couture, repassage, service de chambre, après de deux enfants de 6 et 7 ans. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14076-1

Berger. On demande un garçon, libéré des écoles, pour la garde du bétail. — S'adresser à M. Louis Matile, aux Crêtêts. 14099-1

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour le 1er septembre ou plus tard, un bel appartement moderne dans le haut de la ville, 5 chambres, plus chambre de bonne, de bain et toilette, véranda fermée, balcon, chauffage central, électricité, jardin d'agrément. — S'adresser au magasin d'Horlogerie-Bijouterie Sagne-Juillard, rue Léopold-Robert 38. 12809-12

Chambre. A louer de suite, une jolie chambre meublée. — S'adr. rue du Premier Mars 10, au 1er étage. 14232-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à monsieur travaillant dehors et solvable. — S'adresser rue du Premier-Mars 15, au 2me étage, à droite. 14262-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à 1 ou 2 messieurs solvables et travaillant dehors. — S'adresser de midi à 1 h. et dès 6 h. le soir, rue des Fleurs 9, au 1er étage, à gauche. 14203-2

Chambre. A louer une petite chambre, située près de la Gare, avec 1 lit à 2 personnes, à monsieur tranquille et travaillant dehors. — S'adresser rue Jardinière 84, au 3me étage, à gauche. 11224-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au 3me étage. 14251-2

Chambre. A louer, dans maison d'ordre, belle chambre meublée et indépendante, à monsieur sérieux et travaillant dehors. — S'adresser rue Numa Droz 93, au rez-de-chaussée. 14226-2

Chambre. A louer de suite une magnifique grande chambre à deux fenêtres; au besoin, peut servir pour bureau ou sociétés. 11474-45* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer un beau premier étage de 3 ou 4 pièces, situé « au Succès », quartier des Fabriques. 14130-5* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. Petit logement de 2 pièces et dépendances, au 3me étage, à louer pour le 1er novembre, à 2 personnes de toute moralité. Maison d'ordre. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 13844-5*

Appartements. A louer pour le 31 octobre 1907, rue Numa-Droz (partie Ouest), quelques appartements de 3 grandes chambres, grands corridors, gaz installé, cour, jardin. Proximité du quartier des fabriques, de la Poste et de la Gare. — Gérance L. Pécaut-Michaud, rue Numa-Droz 144. 19101-21*

Pour le 30 avril 1908, à louer, rue Robert 58, appartement de 4 pièces et dépendances. Prix modéré. — S'adresser Étude Eug. Wille, avocat. 10833-28*

Magasin pour tout genre de commerce ou industrie est à louer de suite. — Conditions avantageuses. 7810-34* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Local. A louer, pour le 30 octobre 1907, un local avec remise, utilisé depuis nombre d'années comme atelier de ferblantier; conviendrait également pour un autre métier. — S'adresser rue du Collège 8, au 2me étage. 9401-38*

A louer de suite ou époque à convenir, un logement de 3 chambres, balcons et dépendances, rue Léopold-Robert 142; pour fin octobre, plusieurs logements de 2 et 3 chambres, même massif. S'adr. à M. A. Barth, D. JeanRichard 27. 246-43

Chambre. A louer, de suite ou époque à convenir, une belle chambre meublée, à un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue Numa Droz 11, au 1er étage. 14119-1

Chambre. Une demoiselle offre à partager sa chambre avec dame ou demoiselle honnête. Prix: 10 fr. par mois. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au 1er étage, à gauche. 14135-1

On demande à louer pour le 31 octobre, un logement de trois pièces, avec lessivier et pendage, si possible dans le quartier du Grenier. — S'adresser sous initiales A.B. 14230, au bureau de l'IMPARTIAL. 14230-2

On demande à louer pour le 31 octobre, un logement de deux ou trois pièces, avec bout de corridor, pour un ménage solvable. — Adresser les offres sous chiffres J.D. 14229, au bureau de l'IMPARTIAL. 14229-2

Ménage de deux personnes, cherche à louer, pour le 30 avril 1908, joli appartement moderne de 3 pièces, situé au soleil et dans maison d'ordre et tranquille, de préférence quartier au-dessus de la Place de l'Ouest. — Ecrire sous chiffres A. B. 14157, au bureau de l'IMPARTIAL. 14157-2

On demande à louer pour le 1er septembre un ATELIER. — S'adresser rue A.-M. Piaget 47, à M. H. Collomb. 14132-1

On demande à acheter une machine balancier ancre. — S'adresser chez M. Lampert, rue des Terreaux 20. 14242-2

On demande à acheter habits et chaussures usagés mais en bon état. — S'adresser chez M. Meyer-Franck, rue du Collège 19 et Place Dubois. 14222-2

Polissage or. On demande à acheter un réchaud à gaz pour replaquer les fonders, ainsi qu'un tour avec renvoi. — S'adresser chez M. Leuthold, rue de la Balance 6A. 14345-2

Le grand magasin d'horlogerie Sagne-Juillard, rue Léopold-Robert 38 est acheteur de 20 Pendules neuchâteloises. 3787-21

On demande à acheter d'occasion des jumelles marines, de préférence des jumelles d'officier. — Offres avec prix, sous initiales A. S. 14085, au bureau de l'IMPARTIAL. 14085-2

On demande à acheter d'occasion un bon Régulateur de comptoir et une Layette. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 14100-2

Succès journallement renforcé!

LE GRAND CIRQUE
Angelo

Place du Gaz, Chaux-de-Fonds

Ce soir 15 Août, à 8 1/2 h.

SOIRÉE DE GALA-SPORT

Nouveau programme. H-6111-c
Nouveaux débuts.

Vendredi 16 Août, à 8 1/2 h.

SOIRÉE DE Gala - Parade

avec programme sensationnel

Chaque jour. 14346-1
Programme nouveau

Location des billets: Magasin de cigares Walter Barbezat, Léopold-Robert 25, jusqu'à 6 h. du soir.

HORLOGER

capable, est demandé pour diriger une fabrication d'horlogerie soignée. — Envoyer offres avec références, sous chiffres P. 3487 X., à l'Agence Haasenstein et Vogler, à Genève. 14349-2

AVIS

aux **Entrepreneurs et Maçons:**

QUI se chargerait d'entreprendre environ 150 m² de mur et divers. On remettrait en paiement, si possible, un magnifique terrain entouré de constructions. — S'adresser par écrit, sous W. H. 14344, au bureau de l'IMPARTIAL. 14344-3

MOTEUR

On demande à acheter un moteur électrique de 1 HP, usagé mais en parfait état. 14350-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Etude Ch. **BARBIER**, notaire
rue Léopold Robert 50.

A LOUER

pour de suite ou époque à convenir:

Terreaux 8. 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 18812-5

Rocher 11. 1er étage de 4 chambres, cuisine et dépendances.

Rocher 11. 1er étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 19818

Charrière 19a. 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 18814

Charrière 23. Rez-de-chaussée et 1er étage de 2 chambres chacun, cuisine et dépendances. 18815

Arêtes 24. 2me étage de 3 chambres, corridor éclairé, cuisine et dépendances. 18816

Ronde 25. Pignon de 2 chambres et cuisine. 18817

Parc 33. 2me étage de 2 chambres, cuisine et dépendances. 18818

Pour le 31 octobre prochain:

Industrie 7. Rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances. 18819

Progrès 9a. Rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances.

Progrès 9a. 2me étage de 2 chambres, cuisine et dépendances.

Progrès 9a. 2me étage de 2 chambres, dont 1 à feu et dépendances.

Progrès 9b. Rez-de-chaussée de 2 chambres, cuisine et cave. 18820

Promenade 12. 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 18821

Petites Crosettes 17. 1er étage de 2 chambres, alcôve, cuisine et dépendances. 18822

Fritz-Courvoisier 53. 1er étage de 2 chambres, alcôve, cuisine et dépendances. 18823

Numa Droz 58. Pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. 18824

Pour le 30 avril 1908:

Parc 33. 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 18825

Cartes postales illustrées Librairie A. Courvoisier

DR FAVRE
Prof. ag. 14380-1
absent
jusqu'à demain Vendredi, à midi

Employé de bureau

La maison W. Hummel fils, fournitures d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds demande pour de suite un jeune homme sérieux ayant si possible déjà travaillé dans la partie et connaissant les travaux de bureau et la machine à écrire. Inutile de se présenter sans références sérieuses. 14373-3

Enchères publiques

Il sera vendu aux enchères publiques le Mercredi 21 Juillet 1907, dès 9 heures du matin, devant le magasin de coiffure rue du Marché 5-A, ou rue Léopold-Robert 12 des marchandises consistant en parfumerie, savonnerie, cravates, articles de coiffeur, des meubles de magasin consistant en banques, vitrines, un canapé, des chaises, fauteuils, glaces, un grand lavabo à 3 places avec vitrines, glaces, 2 tables et d'autres articles.

Office des Faillites.
Le Préposé,
H. HOFFMANN.

Comestibles A. STEIGER
4, rue de la Balance 4,
TRUITES, OMBRE du Doubs
PALÉE, BROCHET du lac.
PERCHE, Poissons blancs.
LIMANDE, MERLAN
CABILLAUD
PIGEONS POULETS
CANNETONS de Bresse
14362-2 Prix très avantageux.

A remettre à Genève

Café-Brasserie quartier industriel. — Clientèle assurée. Facilités de paiement. — S'adresser à M. Dinégro, courtier en vins, Beau-Site 4, à Genève. Hc-14538-X 14348-3

A vendre ou à louer à St-Aubin

Propriété de Campagne

comprenant grande maison d'habitation et jardin avec beaux ombrages. Eau Electricité. H-5004-X

Couviendrait pour pension

S'adresser à M. J. LANGER, à Saint-Aubin (Neuchâtel.) 18245-3

Banque de prêts sur gages

La Sécurité Générale
2, RUE du MARCHÉ 2.

Prêts sur bijouterie, horlogerie, meubles et tous articles.
Prêts sur Titres et garanties.
Renseignements commerciaux. — Contentieux et recouvrements. — Gérances d'immeubles. 1534-130

Attention.

Un jeune verrat vicieux s'est échappé de ma porcherie. Pour éviter tout malheur, je prie les personnes qui pourraient le faire de me renseigner au plus vite. 14359-3
Auguste JOLY, aux Prélats, près Les Bois.

Menuisier connaissant bien les machines et travaillant depuis 11 ans dans grande usine mécanique du Jura-Bernois et étant contre-maître depuis 2 ans, cherche place de contre-maître; à défaut ouvrier dans bon atelier de La Chaux-de-Fonds. — S'adresser sous initiales P. B. 14320, au bureau de l'IMPARTIAL. 14320-3

Remontages ou terminages en grandes et petites pièces, ancre et cylindre, sont demandés pour faire à domicile ou au comptoir, pour maison sérieuse, par ouvrier capable et consciencieux. 14355-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. Une bonne polisseuse de boîtes et cuvettes entreprendrait encore quelques douzaines de finisages et cuvettes, ainsi que des avivages. — S'adresser rue de l'Envers 14, au 2me étage. 14314-8

Assujettie désirant apprendre le français, cherche place pour la prochaine saison chez une Tailleuse pour dames. — S'adresser à Mlle W. Frei, pension Gagnebin - Marchand, rue du Nord 61. 14337-3

Jeune homme marié, demande emploi quelconque pour tous les jours, dimanches et fêtes pour travail de cantine. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 37, au magasin de légumes. 14340-3

Echappements. Un bon acheteur ancre fixe est demandé. — S'adresser à M. Ulysse Monnier, rue Jaquet-Droz 45. 14334-3

Perceuse. Une bonne perceuse de caissons est demandée dans un petit atelier. Bon gage. Moralité exigée. — S'adresser rue du Doubs 77, au 3me étage, à gauche. 14325-3

Doreur. Bon ouvrier pour ouvrage soigné est demandé de suite. — S'adresser à l'Atelier de dorages G.-A. Rodé, rue Jaquet-Droz 47. 14315-3

Graveur. On demande de suite un ouvrier graveur bien au courant des millefeuilles bonne qualité. — S'adresser à l'Atelier Frei, Wintsch & Cie, rue du Signal 8. 14378-3

Sertisseur ou sertisseuse au courant de la machine « Hauser » trouverait place de suite ou dans la quinzaïne. 14345-6
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Réglages plats. Bonne régleuse, très soignée, trouverait à se placer de suite. — S'adresser à la Fabrique Marvin, rue du Parc 106. 14364-3

Régleuses. Deux régleuses pour Brequet bonne qualité, dont une capable de tenir la lanterne, sont demandées par la Maison A. Lugin & Co., Montbrillant 1. 14367-3

Commissionnaire. On demande de suite un jeune homme comme commissionnaire. — S'adresser chez MM. Eggimann et Beiner, rue de la Serre 61. 14310-3

Commissionnaire. On demande une jeune fille honnête pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser chez Mme Gauthier, rue du Parc 92. 14322-3

On demande des cuisinières, servantes, filles de cuisines, casseroles, charretiers, etc. — S'adresser au Bureau de Placement, rue Fritz-Courvoisier 20. 14375-3

Dame ou demoiselle sachant travailler, est demandée pour sortir au dorage et divers ouvrages. — S'adresser Fabrique A. Lugin & Co., Montbrillant 1. 14368-3

Apprenti maréchal est demandé. — S'adresser chez M. Bernath, rue de la Boucherie 6. 14363-3

Apprentie repasseuse est demandée de suite. — S'adresser chez Mme Marchand, rue de la Place d'Armes 1. 14358-3

Cuisinière. Une famille suisse habitant le Caire désire une cuisinière. — Gages 50 fr. Voyage payé. Engagement à partir du 1er Septembre. — Adresser les offres sous F. 6204 C., à Haasenstein et Vogler, La Chaux-de-Fonds. 14365-3

Un jeune homme de 14 à 15 ans, libéré des écoles, est demandé dans un établissement de la localité pour divers petits travaux et quelques commissions. 14321-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune garçon de 15 à 16 ans est demandé pour être occupé dans un petit comptoir, pour faire la rentrée de l'ouvrage et divers travaux. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14343-3

Apprentie. On demande une jeune fille libérée des écoles, comme apprentie pour cadrans métalliques. Rétribution de suite. — S'adresser chez M. Georges Dubois, rue du Nord 75. 14371-3

Porteur de pain. On demande un jeune garçon honnête, libéré des écoles, comme porteur de pain. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14341-3

A louer pour le 31 octobre prochain un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14281-9

Appartement. A louer un appartement de 3 chambres, cuisine, grand corridor, situé près du Collège de l'Abbaye. — S'adresser à M. Joseph Lazarini, rue Numa-Droz 122. 14316-3

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser à Mme Emma Kocher, rue de l'Industrie 26. 14342-3

Chambre. A louer pour le 20 août une belle chambre meublée à 2 fenêtres. — S'adresser chez M. Benoit Walter, rue du Collège 50. 14338-3

Chambre meublée à louer de suite à monsieur solvable et travaillant dehors. — S'adresser rue du Nord 147, au rez-de-chaussée, à gauche. 14352-3

Chambre. A louer de suite une magnifique grande chambre à 2 fenêtres, à des personnes tranquilles et solvables. — S'adresser rue de l'Industrie 26, au 2me étage, à gauche. 14357-3

Chambre. A louer pour le 20 août, une chambre meublée, à 2 lits, à 2 messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 18, au 1er étage. 14377-3

On demande à louer pour fin août, de chambre non meublée. — S'adresser, le soir après 7 heures. — Le bureau de l'IMPARTIAL indiquera. 14323-3

On demande à louer pour fin octobre prochain, 1 logement situé rue de l'Envers. — S'adresser sous R. S. Poste restante. 14373-3

Une institutrice demande à louer pour fin août une chambre meublée, située à proximité du Collège de l'Ouest. — Adresser les offres à Mlle L. Golaz, à FLEURIER. 14356-3

On demande à acheter une armoire à glace Louis XV, peu usagée et en parfait état. 14366-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
A la même adresse, à vendre 300 morceaux de musique en 3 volumes.

Fournitures. On demande à acheter des fournitures d'horlogerie, telles que aiguilles, cylindres, roues de cylindres, balanciers pivotés, pierres, etc. — S'adresser rue Jaquet-Droz 11, au rez-de-chaussée, de midi à 1 h. et le soir dès 6 1/2 h. 14358-3

On demande à acheter une place, en bon état. — S'adresser rue du Premier Mars 10, au 1er étage. 14370-3

On demande à acheter une poussette usagée mais en bon état. — S'adresser chez M. Camille Maire, rue du Progrès 101, au 1er étage. 14107-1

On demande à acheter d'occasion, 2 établis portatifs avec layettes, pour horloger; on achèterait également des outils pour horlogerie. Paiement comptant. — Ecrire à M. B. Matthey, rue Daniel JeanRichard 25, Le Locle. 14118-1

On demande à acheter 2 bons lits, 1 commode, des chaises et différents meubles de ménage. — Offres avec prix sous chiffres G. H. 14113, au bureau de l'IMPARTIAL. 14113-1

A vendre française pour voiture. Prix très avantageux. — S'adresser à M. Jean Wessner, rue de la Ronde 23. 14339-3

Rucher. Pour cas imprévu, à vendre beau rucher (système Burki-Jeker), comprenant 7 ruches avec récolte, plus tout le matériel pour apiculture. — S'adresser à M. Ch. Rüfenacht, rue de la Paix 59. 14318-4

Antiquités. A vendre jolie pendule neuve, châteloise garniture bronze, bahut sculpté, étain, glaces, gravures, etc. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 2, au 1er étage. 14364-3

A vendre faute d'emploi, une belle poussette à trois roues et une table de cuisine; le tout en bon état. — S'adresser rue du Parc 92, au 2me étage, à gauche. 14376-3

A vendre lit propre, complet, à deux personnes, orin animal, fr. 72, plus, deux grands établis. — S'adresser rue de la Serre 33, au 2me étage. 14369-3

A vendre d'occasion un beau piano neuf, cordes croisées, cadre de fer, etc., grande ampleur de son. On céderait comme prime un magnifique album de 90 à 100 morceaux des meilleurs auteurs. 14379-3
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre plusieurs burins-fixes, roues, renvois, tour de mécanicien, étaux et différents outils d'horlogers. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 2, au 1er étage. 14360-3

A vendre deux machines à régier (système Paul Perret), l'une avec étui (20 fr.), l'autre, 15 fr.; un tourneau en fer presque neuf (16 fr.); une vieille commode (5 fr.); une malle très soignée à compartiments et divers outils d'horlogerie. — S'adresser rue de la Côte 16 (Place d'Armes), au 2me étage, à droite. 14207-2

Pour Foot-Ball. Pour cause de santé, à vendre une paire de souliers et culottes foot-ball, très peu usagés. Prix modéré. — S'adresser rue de la Paix 74, au rez-de-chaussée. 14225-2

Occasion! A vendre, faute d'emploi, 15 stores très peu usagés, en bois vernis. Prix avantageux. — S'adresser chez M. Jeanrichard, rue de la Charrière 2 bis. 14247-2

SAGNE-JUILLARD
Bijouterie contrôlée
Or et Argent. Grande réduction de prix

Occasion. A vendre faute d'emploi; 1 paire bottines jaunes pour homme (n° 42,5), 1 réchaud à gaz 3 trous, 1 paletot avec gilet ohéviotte; le tout à l'état de neuf. 14240-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre les œuvres complètes de Victor Hugo, comprenant 70 volumes brochés, ayant coûté 140 fr., offerts à moitié prix. — S'adresser le soir après 7 heures, rue de la Paix 27, au 3me étage. 14223-2

A vendre un petit char à pont. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14238-2

A VENDRE BELLE MAISON
MODERNE, située dans le haut de la ville. Occasion avantageuse. Ecrire S. B. L. 3785, à l'IMPARTIAL. 3785-3

Guillocheurs, l'Incasable, chez M. Paul Jeanrichard, rue de la Loge 5a. 9050-30

A vendre Bottin allemand « Deutsches Reichs Adressbuch Rud. Mosse 1906 ». Bonnes conditions. — Offres sous G. L. Case 1319, La Chaux-de-Fonds. 12867-14*

A vendre une belle poussette blanche, à 4 roues, ayant très peu servi. Prix avantageux. Plus 60 litres. — S'adresser rue Neuve 12, après 7 heures du soir. 14034-1

A vendre bicyclette Terrot, roue libre, avec 2 freins, peu usagée. — S'adresser rue Jaquet-Droz 16, au 2me étage, de 6 1/2 à 7 heures du soir. 14081-1

A vendre 3 fortes machines à peigner pour faire des étampes, pendulerie ou mécanicien, outillage, 1 machine à polir les arbres, quelques portes-fenêtres et renvois; le tout est neuf et sera cédé à la moitié du prix de facture. — S'adresser à M. G. Vauthier, rue des Billodes 69, Locle. 14092-1

Lapidaire. 1 établi de graveur, 1 meule, des bagues, boulets, balance et différents outils pour graveur. — S'adresser rue Numa-Droz 77. 14102-1

A vendre une bonne vache, toute prête à véler. — S'adresser à M. Charles Wullemier, Convers-Hameau. 14188-1

A vendre un canapé, un lit d'enfant, une chaise à transformation, une chaise de piano, un coucou, une commode. 14120-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre pour cas imprévu, une magnifique poussette neuve (dernier modèle) cédée à 60 fr., une chaise d'enfant neuve (fr. 10) et un vélo machine routière, à l'état de neuf, également fr. 130. — S'adresser rue Sophie-Mairet 18, au rez-de-chaussée, à gauche, le soir après 7 heures. 14078-1

A vendre un accordéon « Hercules », 23 touches, 8 basses, voix triples, en très bon état, évalué 120 fr., cédé pour 90 fr. — S'adresser entre 6 1/2 et 8 h. du soir, rue du Parc 35, au rez-de-chaussée, à gauche. 14051-1

A vendre un beau chien d'arrêt, âgé de 2 ans, pure race Braque allemand, bien dressé pour la chasse, arret et pour le lièvre. 14008-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Motocyclette est à vendre pour cause de départ. — S'adresser de suite au Café du Jura, rue Fritz Courvoisier 22. 14028-1

Appareil photographique. A vendre appareil photographique 13x18 avec pied, sacochette et accessoires. — S'adresser rue de la Charrière 13, à la boulangerie Spilmann. 14066-1

Perdu depuis la rue Jaquet-Droz à la rue de la Paix, deux boîtes de dorages, avec roues, portant les n° 18, 113, 201. — Les rapporter rue Jaquet-Droz 12, au 2me étage. 14352-3

Perdu. La personne bien connue qui a ramassé une boîte or savonnette dans la voiture du Tram n° 5, est priée de la rapporter au plus vite, contre récompense, chez M. C. Girardin, rue du Doubs 169. 14312-3

Perdu mercredi, devant le magasin de châtaignes, à côté de la Banque Rieckel, un porte-monnaie. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue de la Paix 19, au rez-de-chaussée, à droite. 14307-3

Perdu sur le terre-plein de la rue Léopold-Robert ou sur la rue de l'Hôpital, une montre or pour dame, avec chaîne. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue du Doubs 78, au 2me étage. 14083-1

Trouvé dimanche, aux environs des Molles, un jeune chien brun. — Le réclamer jusqu'au 19 courant, contre les frais d'insertion, rue du Doubs 151, au sous-sol, à gauche, sinon on en disposera. 14287-3

La famille BIENZ remercie bien sincèrement toutes les personnes de la ville et du dehors qui lui ont donné tant de témoignages de sympathie pendant la cruelle épreuve qu'ils traversent. 14289-1

Madame Vve **Ariste Monnin** et ses enfants expriment leur vive gratitude à toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les jours de grand deuil qu'ils viennent de traverser. 14380-3

Elle est au Ciel et dans nos cœurs.
Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de Lui. Ps. LXII, 2.

Monsieur Albert Cart, Monsieur et Madame A. König et famille, Monsieur et Madame B. Danson, à Paris, Monsieur et Madame E. Heimberg et famille, à Saint-Imier, Monsieur et Madame N. Schmidlin et famille, Monsieur et Madame A. Rossel et famille, Monsieur et Madame M. Gray, en Amérique, Monsieur et Madame F. Cart, à Besançon, Mademoiselle M. Cart, à Lausanne, Monsieur et Madame E. Cart et famille, à Morteau, Monsieur et Madame H. Philippon et famille, à Lausanne, ainsi que les familles Cart, Rochat, Guignard, Hubscher, Neukomm, Mullstein et Becker, ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame Charlotte CART-HEIMBERG, que Dieu a rappelée à Lui, mercredi, à 9 heures après midi, dans sa 21me année, après une longue et douloureuse maladie.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Samedi 17 courant, à 1 heure après midi, — Départ de l'Hôpital.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire, rue A.-M. Piaget 28.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14374-3

Messieurs les membres honoraires, actifs et passifs, de la Société de chant **La Pensée** sont priés d'assister Samedi 17 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Madame Charlotte Cart-Heimberg, épouse de M. Albert Cart, leur dévoué membre actif. 14381-2
Le Comité.

Magasin E. BOLLE-LANDRY, Bijoutier, Pl. Hôtel-de-Ville 5

Toujours bien assorti en: **COUPES** à dessert, métal argenté, Fr. 5.50, 7.50, 10.—, 12.—. **SUCRIERS**, métal argenté, Fr. 4.50, 8.—, 10.—, 12.—. **ORÈMIERS**, métal argenté, Fr. 6.—, 8.—, 10.—. **LIENS de SERVIETTES**, avec initiales, Fr. 2.—. 14287-2

Acheveur-Termineur

actif et capable, bien au courant de la petite pièce et du jouage de la boîte savonnette, trouverait bon emploi au Comptoir PAUL DITISHEIM. 14270-2

A la Pensée

3, Balance, 3

Grand assortiment de Bonneterie d'été

- Bas, Jambières et Ceintures pour Sports ●
- Camisoles et Caleçons
- Costumes et Caleçons de bains
- Maillots pour Velocemen 18791-2
- Filets, Chemises pour Touristes et Militaires
- Chemises filet blanc avec devant couleur
- Cols, Cravates, Bretelles, Chaussettes
- Bas et Gants pour Dames et Enfants

Bas prix Bas prix

Le Crédit Foncier Neuchâtelois

émet actuellement des H-2355-N 1690-29*
Obligations foncières à 3 ans
Intérêt 4%, au porteur, en coupures de fr. 1000.—, au pair, et intérêt couru.
Le Directeur: G.-E. Perret.

A LOUER

pour le 31 octobre prochain ou époque à convenir, dans les maisons en construction, rue du Progrès 161 et 163, des LOGEMENTS soignés de 3 et 7 chambres, alcôves, chambres de bains, balcons, buanderie, belles dépendances, plus un bel atelier de dix fenêtres au midi. — S'adresser au Bureau Bourquin et Nuding, rue du Parc 70. 14162-4

Punaises avec Couvées

sont extirpées par moi, absolument sans odeur, sans détérioration des tapisseries, etc., de sorte qu'après une heure, chaque chambre est de nouveau habitable. Pour le succès, je livre contrat de **Garantie de 4-10 années**
Jusqu'à ce jour, 40,000 chambres désinfectées. Références de 1^{er} ordre et service prompt et discret. 7-7951 11063-2
Institut bâlois de désinfection J. WILLIMANN.
Succursale à La Chaux-de-Fonds: ALBERT DE-RUNS, rue Numa-Droz 2-a.
2 Grands-Prix, 3 Médailles d'Or, 92 Succursales.
Maison fondée en 1894.

Touristes! Militaires! Cyclistes!

Employez

L'ANTILOUP Vuagneux

si vous voulez prévenir ou guérir rapidement les blessures des pieds, occasionnées par la marche et le frottement des chaussures, ainsi que toute inflammation de la peau provenant de transpiration abondante et âcre. — Prix de l'étui, 60 ct. 14187-15

Dépôt général

Pharmacie P. Vuagneux

succ. de P. Buhlmann

7 RUE LEOPOLD-ROBERT 7

CHAUFFAGES MODERNES

„CALORIE“ 13958-2*

Tous systèmes. - Eau, vapeur, etc. - Installations de distribution d'eau chaude. - Devis gratuits. - Monteurs et ateliers sur place.

BUREAU TECHNIQUE

13, Rue Daniel JeanRichard, 13

H. Schoechlin - Ingénieur

ENCHERES PUBLIQUES

Il sera vendu aux enchères publiques le **LUNDI 19 AOUT 1907**, dès 1 1/2 h. après midi, à la **HALLE**, place Jaquet Droz:
1 armoire à glace, 1 lit complet, 1 table carrée, 1 table à ouvrage, 1 secrétaire, 1 potager, des volumes divers, de la lingerie, draps, enfourrages, chemises, de la batterie de cuisine, de la verrerie et de la vaisselle, du vin en bouteilles, des bouteilles vides, etc., etc.
De l'argenterie, soit 12 cuillers argent, 8 fourchettes, des services argent, 2 poches à soupe argent, des cuillers à café, couteaux à dessert, service à salade, etc., etc.
Office des faillites. Le préposé, H. HOFFMANN.

ENCHERES PUBLIQUES

de bétail, matériel agricole, fourrages et objets mobiliers à **SAGNE-ÉGLISE N° 155**

Pour cause de cessation de culture, les enfants de feu Justin Nicolet feront vendre aux enchères publiques le **lundi 19 août 1907**, dès 1 heure après midi, à leur domicile à La Sagne-Eglise:
1 excellent cheval de 4 ans, 2 vaches, 1 génisse, 10 poules et 1 coq, 7 chars à échelles, 2 à mécanique, 1 voiture de famille essieux patent, 1 glisse à brecette, 1 glisse à bois, 1 tombereau à purin, 1 pompe, 1 charrue, 1 herse, 1 concasseur, hache-paille, 1 banc de charpentier avec outils, 3 harnais complets (Balmer), 2 lits complets, 2 fauteuils, 3 tables, 1 secrétaire, 1 bureau à deux corps, 1 glace, 1 potager avec ses accessoires, 1 gros et 1 petit van, ainsi qu'une quantité d'outils aratoires et objets mobiliers.
Il sera en outre vendu la récolte en foin de l'année, ainsi que les regains sur pied avec trois petits champs.
TERME: 3 mois pour les échutes supérieures à fr. 20.—, moyennant caution. La Chaux-de-Fonds, le 9 août 1907.
Le GREFFIER de PAIX, G. Henrioud. 14074-2

Immeuble à vendre aux Franches-Montagnes

Une bonne maison d'habitation renfermant plusieurs logements de rapport, eau et électricité, la plus belle situation du village, plus une ferme comprenant écuries, granges et remises, etc., avec un arpent de terre pouvant servir de chésal et jardins.
14 arpents de bonnes terres au gré des amateurs.
Le tout dans un village industriel horiger. Bonne occasion. 14241-2
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

MAISON

A vendre pour sortir d'indivision une bonne maison très bien située, de trois appartements. 14236-11
S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL.

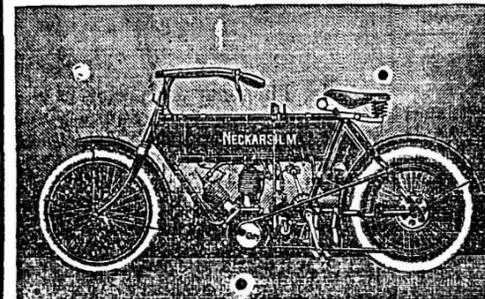
Grand Hôtel-Pension des Bains

Altitude 575 mètres **CHEYRES** Canton de Fribourg
Séjour ravissant de printemps et d'été. Vaste terrasse ombragée et parc. Belles promenades. Tout le confort moderne, salon, piano, jeux divers. Vue splendide sur le lac et le Jura. Vie en pleine campagne avec un air le plus pur: station de chemin de fer. — Prix de pension: chambre, vin et service compris, fr. 4.50 et 5 par jour, suivant chambre. 9001-10 Charles DE VEVEY, propriétaire.

Couvet - Hôtel de l'Aigle

Séjour agréable recommandé et à proximité de forêts de sapins. — Air salubre, — Grand jardin ombragé. — Grandes salles à disposition pour parties, familles, noces, sociétés. — Banquets sur commande. — Bains. — Confort moderne. — Téléphone. — Arrangements pour familles. — Prix modérés.
Se recommande, A. HEBERLI, ci-devant directeur de l'Hôtel des Alpes, Louèche-les-Bains, 8840-2 o-2392-N

Marque "PFEIL" de Necharsulmer



Bicyclettes
Motocyclettes
Automobiles.

Machines de luxe spéciales pour touristes. Victoires remportées dans tous les pays. 18405-6

H. JEANNERET représentant Rue du Temple Allemand 53

"AUTOMATE"

(Brevet Suisse no. 17142)
est l'APPAREIL IDEAL de chauffage pour les Magasins, Cafés, Comptoirs, etc.

RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUES A-3

LEON WILLE

8, Rue des Bassets, 8



Fabricant Mag.-pharmac. C. BRANTL, Zurich 1

C'est ainsi que vous pouvez enlever les cors aux pieds et durillons, si vous servez du remède nouveau, sensationnel et agissant sans douleur 6186-12

EMPLATRE TORPEDO

PRIX 1 FRANC
Dépôt à La Chaux-de-Fonds: Droguerie Neuchâteloise Perrochet C^o.

RECORNE

A louer à la Recorne, pour tout de suite ou époque à convenir, trois beaux logements remis à neuf de 1, 2 et 4 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser chez MM. L'Héritier frères, rue du Commerce 130. 13758-4*

Grandes Enchères publiques de Bétail

à la **RECORNE** (Eplatures)

Pour cause d'incendie M. William DUBOIS, agriculteur, fera vendre aux enchères publiques le **Samedi 17 août 1907**, à 2 heures du soir, devant le Restaurant de la Recorne:

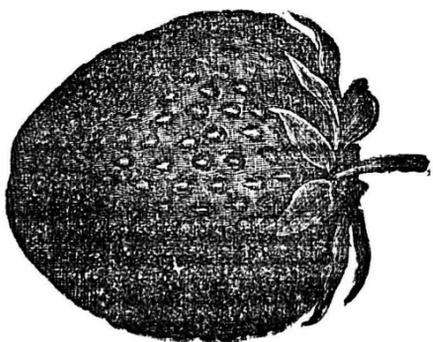
- 3 jeunes chevaux,
- 1 taureau primé,
- 18 vaches,
- 6 génisses. 14078-2

Terme: 6 mois sous bonnes cautions. La Chaux-de-Fonds, le 9 août 1907.

Le Greffier de Paix, G. Henrioud.

MARÉCHAL-FERRANT

On demande un bon maréchal-ferrant, S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 13981-4



Aucune année précédente les

Confitures de Lenzbourg

n'ont été aussi exquisés qu'en 1907

- aux Fraises
- Abricots
- Myrtilles
- Groseilles rouges
- Groseilles à maquereau
- Cerises
- Framboises 13089-1

BRASSERIE DE LA MÉTROPOLE

Tous les Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, dès 8 heures du soir, A-30

Grand Concert de Piano - Solo

par M. TARTARINI
Programme très choisi.

Tous les Samedis soir: DÉBUTS de NOUVEAUX ARTISTES

— ENTRÉE LIBRE —

Tous les Vendredis, TRIPES

Restaurant DuBois

Sentier du Doubs X JOUX-DERRIÈRE
Tous les jours, 13663-9

Gouters aux BEIGNETS et CROUTES aux FRAISES

ŒUFS frais.

Viandes froides à disposition.

Se recommande, Mme Bobillier-Perette.

Chalet de la Combe-Grieurin

A toute heure, 14111-1

Escargots Escargots

Excellentes Consommations.

PAIN NOIR CHARCUTERIE

Se recommande, Georges Girardet.

A travers l'Océan!

Passages en cabines et 3^{me} classe, ainsi que le bagage des voyageurs, depuis la Suisse, sont soignés par paquebots rapides des meilleures lignes postales pour tous les pays d'outre-mer de 775-22

J. Leuenberger & C, à BIENNE

et à BERNE, Bärenplatz 31, Agence principale pour l'émigration. — Représentant, M. Ch. RODE-STUCKY à La Chaux-de-Fonds 27, Rue D. JeanRichard 27.

D^r BREHM Méd. Pract.

Bains de lumière, bains électriques, massage électrique, etc., employés dans les maladies rhumatismales, du système nerveux, de la peau, etc.

Consultations de 1 à 3 heures

Pour traitement spécial, consultations sur rendez-vous. 14190-9

Visites à domicile.

Fabrique d'horlogerie de Bienne

cherche pour Octobre un

CORRESPONDANT

allemand, français, anglais (Suisse allemand préféré). Et un

Commis de Fabrication

bien au courant de la boîte.

Offres avec copie de certificats et prétentions, CASIER POSTAL 440, BIENNE. BL...Y. 14243-2

MONTRES

en tous genres.

CHAINES de MONTRES

pour Dames et Messieurs. 4516-21* Articles depuis 2 francs.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

RICHARD - BARBEZAT

rue Léopold Robert 33.

A LOUER

pour le 31 Octobre prochain ou époque à convenir, au centre de la ville et à proximité du Contrôle: H-6095-g

Un bel appartement de 3 chambres, corridor, chambre à bains et balcon.

Un grand bureau avec atelier.

Grand entrepôt avec remise.

Pignon de 2 chambres et cuisine.

Ces locaux peuvent être loués en bloc ou séparément.

S'adresser à M. A. Guyot, gérant, rue de la Paix 43. 13978-1

Fabrique d'horlogerie de BIENNE cherche, pour octobre, un

CORRESPONDANT

allemand, français, anglais. Suisse Allemand, préféré. Un **Commis de fabrication**, bien au courant de la boîte. — Offres avec copie de certificats et prétentions, Casier postal 440, BIENNE.

Cantine du Mont-Soleil s. Saint-Imier

DIMANCHE 18 Août 1907

2 Grands Concerts 2

donnés par la Musique Militaire 14332-2

Les Armes-Réunies de La Chaux-de-Fonds

1er Concert, de 3 à 5 h. - ENTRÉE LIBRE - 2me Concert, de 7 à 9 h.

NB. Les enfants non accompagnés ne sont pas admis à l'intérieur de la Cantine. Programmes à la Cantine. Société des Hôteliers.

Brasserie de la Boule d'Or

(SALLE RÉSERVÉE) 14289-1

6me Journée

du célèbre Jeûneur BERLENDIS

Grande Expérience Scientifique

Entrée 50 cent. Entrée 50 cent.

AVIS

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public que je viens de reprendre pour mon compte personnel, la suite de l'entreprise de camionnage, expédition, entrepôt et commission, de feu mon beau-père M. Isidore Bienz, rue Numa-Droz 136, à La Chaux-de-Fonds.

Occupé depuis un certain temps dans cette entreprise, j'ai acquis toutes les connaissances nécessaires pour satisfaire sous tous les rapports les personnes qui voudront bien me favoriser de leurs ordres.

14333-3 Ariste BESSIRE-BIENZ.

Société Suisse pour l'Assurance du Mobilier

Agent de district: Chs. Alb. Ducommun, rue de la Serre 20

Il est rappelé aux Sociétaires que le délai statutaire de paiement de la contribution annuelle est fixé au

31 AOUT

Passé cette date, les retardataires auront à supporter les frais de réclamation, puis de perception à domicile. 14166-5

A VENDRE

environ 2500 m³ d'empièchement d'excellente qualité, en bloc ou par chars, dans un endroit facilement accessible de la ville.

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14926-8

Importante fabrique d'horlogerie cherche pour de suite 14285-1

Un bon Régleur-Retoucheur

pour pièces ancre en qualité soignée. Place d'avenir bien payée. — Offres avec copie de certificats, sont à adresser sous K-5101-Q à MM. HAASENSTEIN & VOGLER, BALE.

„OFFICE GÉNÉRAL“

Rue Fritz-Courvoisier 7. 11001-180

Téléphone 1321.

A vendre

plusieurs machines à écrire usagées mais en parfait état, depuis fr. 50.—.

Un tour à encager.

Plusieurs pupitres américains.

Une bicyclette et une poussette, faute de place, à toutes offres acceptables.

Plusieurs terrains à bâtir, à partir de fr. 2.— le m².

Trois fourneaux automatiques, depuis fr. 50.—, etc., etc.

Occasion exceptionnelle

pour polisseurs

à céder

un des plus grands ateliers de la place

Chiffre d'affaires promis

ON METTRAIT AU COURANT

A vendre

Un tour à arrondir.

Un burin-fixe.

Pièces Roskopf.

Outillage divers.

Montres égrenées à tout prix.

Cadrams

Quel fabricant de cadrams pourrait entreprendre 5000 cadrams blancs et fondants, par semaine. — Adresser les offres avec prix, sous chiffres BI-1323-Y, à Haasenstein & Vogler, BIENNE. 14090-1

Association Mutuelle Helvétique

Société de Secours en cas de maladie du district de la Chaux-de-Fonds.

Fondée en 1883.

Il est rappelé que la Société reçoit sans certificat médical, tous citoyens jouissant d'une bonne santé, âgés de 18 ans au moins et 45 ans au plus, moyennant qu'ils satisfassent aux conditions du Règlement.

Mises d'entrée minimales.

14084-1 Le Comité.

Le Président reçoit, seulement à son domicile, après les heures de travail, rue du Commerce 129.

M. F. ZBINDEN

Propriétaire de la Tullerie-Briquetterie, à ERLACH,

est prié de passer à son plus prochain voyage, chez

A. RITTER, son ancien Représentant.

Aux Négociants!

Personne solvable, ouvrant sous peu un commerce, aimerait y ajouter quelques spécialités en dépôt. — Offres, sous chiffres H. M., Poste restante. 14324-8

Emaillieurs

On demande 3 ouvriers émaillieurs, capables et sérieux. — S'adresser à M. L. Vögeli, rue du Milieu 14 B, BIENNE. 14327-6

Jeune homme

robuste, ayant reçu une bonne instruction, désire entrer comme APPRENTI dans un commerce de fers de la localité. — Offres à MM. Winkler et Co, Commerce de fers, à Fribourg en Brisgau. 14329 3

Décotteur

connaissant à fond la petite pièce ancre et capable de faire la retouche du plat au pendu, est demandé de suite. — S'adresser au comptoir A. Benoit-Nicolet, Quai du Bas 35a, Bienne. 14141-2

graveur-finiisseur

sur argent, trouverait à se placer de suite, à l'Atelier Fl. Amstutz, St-Imier. 14141-2

MONTRES égrenées

Montres garanties

Tous genres. Prix réduits

Beau choix.

F.-Arnold Droz

Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds 9536-161

Magasin d'horlogerie

A remettre de suite un petit magasin d'horlogerie et Coiffeur pour messieurs, seul dans un village de la Côte et ses environs. Convientrait à un rhabilleur. Petite reprise. — S'adresser à M. Louis Cuendet, propriétaire, Bégnins (Vaud). 14234-2

Gerolsteiner Sprudel

Seul véritable avec l'étoile

Eau de table de 1er ordre

Dépôt:

E. Dürsteler-Ledermann

Chaux-de-Fonds

Dépôt général: Veuve F. BUNZLY'S. Droguerie, SOLEURE. J. 7953 10987-2

COMMERCE

On cherche pour époque à convenir à reprendre la suite d'un petit commerce. — Ecrire sous chiffres C. V. 14080 poste restante. 14080-1

Camionnages

On se charge de tous genres de camionnages et déménagements. Prix modérés. — S'adresser à M. Ed. Mathy, rue du Progrès 1-a. 13118-5

Terrains à vendre

A vendre aux Crétêts, en massif ou par parcelles de beaux châteaux à bâtir. Prix avantageux. — S'adresser à M. Emile Sommer, A la Olivette, rue Neuve 11. 12890-5

Musique Ouvrière La Persévérante

Des instruments neufs, pour tous les goûts, sont disponibles, et nous invitons tous les Syndiqués musiciens à se rendre au local, Brasserie Bâloise, rue du Premier Mars, les Lundi 18 et Vendredi 22 Août, ou un instrument leur sera délégué. 4205-2 Le Comité.

Magasin d'épicerie

Commerçant entendu et solvable reprendrait au comptant la suite d'une épicerie ou louerait pour installation nouvelle. — Offres sous chiffres A. R. 14248, au bureau de l'Impartial. 14248-5

DOMAINE

A remettre pour février 1908, un beau domaine de 8 à 9 vaches, situé à une demi-heure de la ville. 14219-9

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remontages

On demande à faire à domicile, par grandes séries, des remontages petites pièces cylindre ou grandes pièces ancre, genre bon courant. 14197-3

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A LOUER

pour cause de départ, pour le 31 octobre prochain, les LOCAUX occupés actuellement par la Charcuterie Hauser, rue de la Paix 65. Convientrait pour tous genres de commerces. — S'adresser à M. A. Guyot, gérant, rue de la Paix 43. 14317-4

Savon AMBRA

Faites essai de ce précieux savon de ménage et vous n'employerez plus d'autre savon pour la toilette et la lessive, parfum agréable.

Il réunit tous les avantages :

Maximum de matières grasses, par conséquent mousse abondante et travail facile, grand rendement avec peu de peine, vu la forme pratique et la plus avantageuse des morceaux.

Le grand morceau pratique, fr. 0.40

Le double morceau 0.85

Vente en gros : HENRY & C^o

Denrées coloniales et Vins en gros R. de la Ronde 33-35, Chx-de-Fds

Au détail, dans tous les bons magasins d'épicerie. 11485-97

BUREAU DE GÉRANCES LOUIS LEUBA

12, rue Jaquet-Droz 12

A louer

Pour le 31 Octobre prochain

D.-P. Bourquin 5. Rez-de-chaussée moderne, 3 chambres, alcôve, vestibule, cuisine et dépendances, salle de bains, jardin. — Fr. 600.— 13560-8

Charrière 37. 3me étage, 3 chambres, cuisine et dépendances. — Fr. 650.— 13561

Soleil 5. 3me étage, 3 chambres, cuisine et dépendances. — Fr. 500.— 13562

Charrière 64 bis. Rez-de-chaussée, 3 chambres, cuisine et dépendances. — Fr. 510.— 13563

Buissons 13. 1er étage, 3 chambres, cuisine et dépendances, balcon. — Fr. 600.— 13564

Pour Dames!

Maison de Machines à Coudre « HELVETIA », à Neuchâtel, demande une Dame ou Demoiselle pour le placement des machines, pour la place de Chaux-de-Fonds. Traitement fixe et commission. — S'adresser par écrit à M. Kohler, Hôtel de la Gare, La Chaux-de-Fonds. Le Gérant, 13935-1 C. Steiner.

A LOUER

pour le 31 Octobre 1907

dans maison moderne

rue Staway Mollondin 6

Un beau logement de 3 chambres, salle de bains, cuisine et belles dépendances, balcon, cour, buanderie, eau, gaz, électricité. 700 fr. par an.

Hôtel-de-Ville 7b. Un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. 430 fr. par an.

S'adresser à M. H. Danchaud, entrepreneur r. de l'Hôtel-de-Ville 7b. 10995-26*

Agence de Prêts

sur objets d'or et d'argent

soit: Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie, etc. 15261-10

RUE LÉOPOLD ROBERT 55

au rez-de-chaussée,

vis-à-vis de l'HOTEL CENTRAL

Discretion absolue. Téléphone 1188.